ÉDITION DU LOIRET

www.lepicentre.online

L'ÉPICENTRE

#020

MENSUEL NOVEMBRE 2021

L'actualité économique et sociétale du Val de Loire ■ Gratuit

45

BLÉNET

“La mécanique de précision : une affaire de famille”

P16-17

■ Victeon : inspirez... expirez... de l'air de qualité

P5

■ GEZI, acteur et partenaire de l'emploi

P6-7

■ Dossier : Formation professionnelle, ce qui a changé

P22à29

■ Le succès des cabarets *Voulez-Vous*

P31

édito

Le cœur de la loi Avenir promulguée en 2018 était de faciliter la formation des salariés et d'encourager la voie de l'alternance et de l'apprentissage, pour mettre en adéquation formation et besoins des entreprises.

Le constat de départ est un point important de la réforme : au cours d'une carrière, nous changeons désormais beaucoup plus d'entreprises voire de métiers. Pour les jeunes générations, c'est déjà quelque chose de profondément ancré : ***« La génération actuelle ne cherche plus systématiquement la stabilité professionnelle avec un CDI d'entrée. »*** Pour elle, personne n'est programmé pour faire un seul métier toute sa vie. Il faut donc présenter à nos jeunes très tôt les nombreuses voies possibles, faciliter les passerelles et multiplier les stages en immersion dans les entreprises. C'est pour cela que la formation professionnelle continue (tout au long de la vie) est essentielle et que la voie de l'apprentissage est de plus en plus privilégiée.

Trois ans après, L'Épicentre est allé à la rencontre des acteurs de la formation professionnelle en Région Centre-Val de Loire pour faire un premier bilan de la mise en œuvre de la réforme. Détails dans notre dossier spécial du mois.

L'occasion pour nous de souhaiter la bienvenue à Maxence Yvernault, qui vient d'intégrer notre rédaction, en qualité de journaliste… En apprentissage, justement ! Nous sommes certains que vous lui réserverez le meilleur accueil lors de ses reportages sur le terrain. Vous pourrez d'ailleurs apprécier ses premiers articles dans cette édition de novembre.

Bonne lecture,
La Rédaction

sommaire

VIE DES ENTREPRISES

4 Mesnard-Catteau : le textile industriel réinventé
Unique fabricant français indépendant de textile aiguilleté industriel pour l'automobile et le bâtiment, Mesnard-Catteau innove en lançant une production de panneaux acoustiques et décoratifs à partir de bouteilles plastiques recyclées.

COLLECTIVITÉS & TERRITOIRES

15 Un nouveau quartier sort de terre à Marigny-les-Usages
Des jeunes à la recherche d'un emploi ont pu découvrir les métiers du bâtiment lors de la visite d'un projet immobilier en construction à Marigny-les-Usages (45).

ENVIRONNEMENT

18 Swiss Krono, grand lauréat régional de la décarbonation industrielle
Le fabricant de panneaux à base de bois Swiss Krono, à Sully-sur-Loire (Loiret), s'affiche comme le grand vainqueur du volet écologique du plan de relance en Centre-Val de Loire. Il investit 80 millions d'euros dans une chaudière biomasse et des sécheurs basse température.

LE DOSSIER DU MOIS

20 Formation professionnelle, ce qui a changé
Contre toute attente l'économie française, est en plein boom. La pénurie de compétences n'est pas limitée aux métiers en tension, mais s'est généralisée à l'économie du pays tout entier.
La formation est une priorité, tant pour l'État que pour les entreprises. De la collecte des cotisations à l'insertion dans l'entreprise, détail d'un schéma qui a bien changé.

L'ÉPICENTRE
www.lepicentre.online

Groupama Up/Espace entreprises, 2 avenue de Châteaudun CS1319 - 41013 Blois Cédex • 02 54 74 30 39

Mensuel gratuit
#020
Novembre 2021

• Président
François Delaisse
• Directrice de la publication
Delphine Sergheraert
direction@lepicentre.online
• Relations extérieures
Philippe Duisit
06 33 22 43 19
Guillaume Malbo
06 33 12 77 56
• Contacts commerciaux
Philippe Massicot
06 45 76 98 51
Denis Labrune
06 86 70 03 85
• Impression
Imprimerie Baugé, Descartes
• Graphisme
DCO'M Sabine Virault
06 83 05 56 51
• Rédacteurs
Estelle Cuiry,
Stéphane De Laage,
Bruno Goupille,
Johann Gautier
Laëtitia Piquet
Sophie Manuel
Frédéric Fortin
Maxence Yvernault

IMPRIM'VERT
PEFC 10-31-1080

LES ÉDITIONS DE L'ÉPI - S.A.S. Au capital de 10 000 euros - Siret 53804876000028 - Dépôt légal à parution - ISSN 2110-7831

Toute reproduction complète ou partielle du contenu de ce journal est interdite sauf accord préalable de la direction.

Pose de la première pierre de L'Access@LaSource, le futur site tertiaire du centre financier de La Banque postale à Olivet

Vendredi 1er octobre, Philippe Heim, président du directoire de La Banque postale, et Olivier Berthault, directeur du centre financier d'Orléans-La Source, ont posé la première pierre du futur site tertiaire du centre financier de La Banque postale à Olivet. Un geste symbolique pour un projet qui inscrit la présence du groupe La Poste dans la durée sur la métropole.

© DR

Développé sur un terrain de 18 000 m², ce projet ambitieux de 10 000 m² de bureaux répartis sur trois bâtiments sera livré en 2023. Il accueillera l'ensemble des activités tertiaires du centre financier d'Orléans. Le futur site se situera boulevard Duhamel du Monceau à Olivet, dans la Zone d'aménagement concerté (ZAC) du parc d'activité du Moulin. Constitué de trois bâtiments distincts, l'ensemble immobilier se déploiera en accord avec le cahier des charges des recommandations paysagères et architecturales de la ZAC. Les trois bâtiments, tout en respectant une unité architecturale, se différencieront notamment par leur façade, par les matériaux la composant et par leur forme distincte pour éviter l'effet de masse. Pensé ainsi, l'ensemble immobilier permet de produire une vision aérée et une intégration harmonieuse à l'environnement boisé et urbain du site.

Une architecture au service des collaborateurs… et de l'environnement !

Le choix de La Banque postale d'implanter les activités tertiaires de son nouveau centre financier modernisé à Olivet traduit sa volonté de pérenniser l'ancrage dans la métropole orléanaise d'un des plus importants sites du groupe La Poste.

Les aménagements des espaces communs, la décoration et l'aménagement des services et des espaces de vie ont fait l'objet d'une concertation avec les collaborateurs. Une attention particulière a été portée aux équipements et aux matériaux utilisés pour garantir notamment un confort acoustique, thermique et hygrométrique.

En adéquation avec les engagements RSE* du groupe La Poste, les bâtiments seront au niveau des qualités environnementales des meilleurs standards actuels. Les trois bâtiments seront notamment équipés de panneaux photovoltaïques et de récupérateurs d'eau.

** Responsabilité sociétale des entreprises*

CMA Centre-Val de Loire : Aline Mériau, en tête dans le Loiret et la région

La liste « *Fiers d'être artisans* » en Centre-Val de Loire, conduite par Aline Mériau dans le Loiret et le Centre-Val de Loire, l'a emporté dans la région à 3 113 voix contre 2 955 pour la liste « *La Voix des artisans* » menée par Stéphane Buret.

Aline Mériau (ex-présidente de la Fédération française du bâtiment Loiret) devrait donc être élue présidente régionale, pour un mandat de cinq ans, lors de l'assemblée générale d'installation de la chambre de métiers et de l'artisanat Centre-Val de Loire qui aura lieu le 15 novembre.

Mesnard-Catteau : le textile industriel réinventé

Unique fabricant français indépendant de textile aiguilleté industriel pour l'automobile et le bâtiment, Mesnard-Catteau innove en lançant une production de panneaux acoustiques et décoratifs à partir de bouteilles plastiques recyclées.

Si vous roulez en Renault Zoé, en Citroën C4, en Nissan Qashqai, ou encore, pour les plus chanceux, en Alpine Renault, vous avez sous les pieds ou dans votre coffre un revêtement textile fabriqué dans le petit village de Saint-Loup-des-Vignes, près de Pithiviers. Dans ses immenses ateliers de 10 000 mètres carrés, l'entreprise Mesnard-Catteau produit des kilomètres de textiles industriels en non tissé aiguilleté. Sous forme de feutres, de nappes ou de moquettes, les textiles aiguilletés se prêtent à toutes les utilisations : habillage, isolation thermique et phonique, protection, aussi bien pour l'automobile que le bâtiment, et même le jardinage avec les géotextiles. Unique fabricant français indépendant, Mesnard-Catteau fournit toutes ses spécialités en majorité pour l'automobile (75% de la production) et le bâtiment (25%) avec les revêtements sous parquet ou carrelage. Sa société sœur et voisine, Home International, basée à Beaune-la-Rolande, approvisionne les grands réseaux de jardinerie en géotextiles sous la marque « *Jardi d'Jo* ». Chaque année, quatre millions de mètres carrés de textile aiguilleté sortent de l'usine de Saint-Loup-des-Vignes.

Pas de fabricant français

En constante évolution depuis 1948, époque où elle produisait du feutre pour les chapeaux et pantoufles, Mesnard-Catteau s'apprête à franchir une nouvelle étape en se lançant dans la production de panneaux acoustiques et décoratifs pour le bâtiment à partir de bouteilles plastiques recyclées. « *Il s'agit d'une innovation qui comporte plusieurs objectifs,* explique Sébastian Luche, 34 ans, PDG de l'entreprise. *Elle répond à un besoin du marché pour lequel il n'y a pas de fabricant français et nous permet de nous diversifier face aux incertitudes de la relance automobile. C'est aussi une démarche éco-responsable de valorisation de déchets dans des produits qui seront eux-mêmes recyclables.* »

Sébastian Luche, 34 ans, représente la quatrième génération des dirigeants de Mesnard-Catteau.

Conçus techniquement en interne, avec le concours d'une designeuse, les panneaux seront destinés à recouvrir des parois verticales ou à former des ilots d'isolement acoustique. Ils pourront aussi, dans un deuxième temps, être fixés au plafond.

Une dynastie entrepreneuriale

Un distributeur sur le marché des professionnels a été trouvé et le process industriel est calé pour un lancement de production l'an prochain. « *L'objectif est d'atteindre une production de 100 000 mètres carrés en 2025* » annonce Sébastian Luche. A ce même horizon, Mesnard-Catteau prévoit d'atteindre 10 millions d'euros de chiffre d'affaires contre près de 8 millions aujourd'hui pour l'entreprise qui emploie 36 salariés.

L'évolution et l'adaptation permanente semblent caractériser la dynastie entrepreneuriale des dirigeants de Mesnard-Catteau. L'arrière-grand-père et fondateur venu du Nord, Paul Luche, fournissait du feutre pour les pantoufles, son fils, Jean-Paul, a ensuite lancé la fabrication de la moquette murale dans les années 80, avant que son rejeton, Jean-François, n'ouvre le marché des textiles pour l'automobile. Représentant la quatrième génération, Sébastian Luche, aux manettes depuis 2017, ouvre à son tour une nouvelle voie.

B.G.

Un état d'esprit d'équipage

Construire un état d'esprit d'équipe, voire d'équipage, tel était l'objectif de l'animation interne, proposée par Quitterie Baurès et Anne d'Herbigny du cabinet Syn'Ops et à laquelle ont participé les 36 salariés de Mesnard-Catteau pendant deux jours en juin dernier. Le but consistait à construire un navire fictif, ressemblant à leur entreprise, et de lancer des idées pour le faire avancer sur l'océan de leurs marchés. Ces exercices ont aussi permis de définir les valeurs de l'entreprise : respect, sécurité, travail d'équipe, et solidarité.

L'ensemble du processus de construction d'un esprit d'équipage s'est achevé, fin septembre, par la réalisation d'une fresque murale en utilisant les produits de l'entreprise.

MOREAU incendie s.a.

Moreau Incendie : sécurité incendie et anti-intrusion présent dans le Loiret

PROFESSIONNELS

Une solution globale pour la sécurité incendie des professionnels

Moreau Incendie est le partenaire privilégié des professionnels venant d'horizons variés :
collectivités territoriales, agriculteurs, industriels et autres ERP, locaux tertiaires, commerces, stations-service, etc...
Nous apportons une solution personnalisée répondant efficacement aux problématiques de sécurité incendie / intrusion.

PARTICULIERS

Protégez votre famille, votre maison
Pose de système d'alarme incendie et intrusion

Prémunissez-vous des risques d'incidents domestiques, des tentatives d'effraction en vous appuyant sur l'équipe d'experts **Moreau Incendie**, spécialiste depuis plus de 40 ans pour la protection des biens et des personnes.

Votre sécurité, notre priorité : contactez-nous pour votre devis gratuit

Siège social : 29 rue Pierre et Marie Curie • 45200 Montargis
Loiret Centre-Val de Loire
Tél. 02 38 95 05 85 • Urgence du week-end : 06 30 36 37 40

Horaires :
Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h
Le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Victeon : inspirez...expirez...de l'air de qualité

La start-up Victeon est soutenue et hébergée par le LAB'O Village by Crédit Agricole à Orléans depuis sa création officielle en septembre 2020. Les biens et les services qu'elle propose recouvrent trois domaines : la qualité de l'air intérieur, les solutions de smart building et les systèmes en génie climatique.

Les deux fondateurs de Victeon, Nicolas Dubowski et Guillaume Courtois, ont l'idée de leur entreprise au début de l'année 2020, peu de temps avant l'annonce du premier confinement. Ces premiers mois de réflexion sont marqués par le choix des technologies que la start-up allait mettre en place. Un an et demi plus tard, les premiers produits sont en phase de certification et devraient bientôt être commercialisés. Parmi ses projets, Victeon agit dans le secteur du bâtiment et notamment dans le cadre de l'étude, l'installation et la rénovation des systèmes en génie climatique. Cela concerne tous les équipements de chauffage, climatisation et ventilation.

Nicolas Dubowski et Guillaume Courtois, fondateurs de Victeon.

Contrôler sa consommation d'énergie à distance

En lien également avec le secteur du BTP, les solutions de la start-up en matière de smart building permettent aux entreprises de faire des économies d'énergie et de rendre un bâtiment intelligent et performant sur le plan énergétique. Victeon propose ainsi des solutions de gestion d'énergie et de pilotage à distance d'appareils énergivores d'un bâtiment. Concrètement, l'entreprise propose d'automatiser tous les équipements d'un même bâtiment pièce par pièce. Il s'agit donc d'utiliser les appareils existants et de rendre connectables des équipements qui ne l'étaient pas auparavant, car de marques différentes par exemple. Pour se faire, la start-up a inventé un boîtier qui permet de contrôler ces différents équipements à distance et de les rendre plus efficients. Ce contrôle est réalisé via une application web destinée aux professionnels et plus particulièrement aux écoles, au secteur de l'hôtellerie et aux collectivités territoriales. Ces capteurs et ces boitiers peuvent en effet être installés dans tout type de bâtiment. La force de cette innovation est d'avoir été pensée pour être installée non pas au moment de la construction d'un bâtiment avec des équipements neufs mais sur une installation existante : gain de temps, pas de travaux importants et une économie certaine !

Feu rouge : aérez !

Parmi les autres innovations développées par la start-up, l'action sur la mesure de la qualité et le traitement de l'air intérieur s'est imposée dans une période où la crise sanitaire en a fait un enjeu majeur en matière de santé publique. Victeon a créé un outil qui analyse la qualité de l'air et alerte quand celle-ci n'est pas optimale. Ce boîtier, dont la commercialisation débutera courant novembre, est destiné aux professionnels et plus précisément aux entreprises et aux établissements scolaires. Le principal problème réside dans la concentration et le non-renouvellement de l'air intérieur dans les bureaux et les salles de classe. Ce boîtier permet ainsi de mesurer la concentration de dioxyde de carbone (CO^2) dans une pièce. Il fonctionne sous la forme d'un feu tricolore allant du vert si la qualité de l'air est bonne au rouge si celle-ci est mauvaise. Cela permet ainsi d'alerter le salarié ou l'enseignant quant à la qualité de l'air dans la pièce et il s'agit ensuite d'ouvrir une fenêtre pour aérer et renouveler l'air.

Des expériences ont été réalisées par la start-up et il apparait que la qualité de l'air dans les écoles est mauvaise. Les deux entrepreneurs reconnaissent que « dans certains établissements, le taux de CO^2 est trois fois, voire cinq fois supérieur aux taux recommandés ». Victeon répond à une demande croissante des parents d'élèves et du corps enseignant qui souhaitent sensibiliser sur cet enjeu sanitaire majeur. La start-up souhaite aussi proposer à la vente un boîtier premium qui ne sera pas équipé d'un feu tricolore mais d'un écran et de capteurs plus précis permettant de mesurer le taux de particules fines et de Composantes Organiques Volatiles (COV) dans l'air.

Pour aller plus loin, les deux associés prévoient d'y associer une solution permettant de renouveler l'air sans avoir à aérer manuellement.

M.Y

*Victeon : **https://victeon.fr/***

GEZI, acteur et partenaire de l'emploi

GEZI, pour Groupement des Entreprises de la Zone Intercommunale de Saint-Jean de Braye – Semoy. Tel était l'acronyme lors de la création de cette association d'entreprises. Elle accueille les entreprises des parcs d'activité, à cheval sur plusieurs communes de la métropole orléanaise.

Au Nord-Est d'Orléans, les entreprises sont légion, et particulièrement à cet endroit. Transport, nettoyage, alimentation, cosmétique, reprographie, hôtels et même dépôt pétrolier. Le GEZI compte une centaine d'adhérents pour des milliers d'entreprises potentielles. Toutes ne voient pas l'intérêt d'adhérer, mais Mireille Rubio, la présidente, fait en sorte de le leur faire toucher du doigt.

Il faut dire que Mireille Rubio connaît bien le monde de l'entreprise. Après dix-neuf ans chez Lexmark, deux années en Angleterre et au Canada, elle crée son centre de formation aux langues en 2010, à St-Jean-de-Braye. « *J'ai naturellement adhéré au GEZI à cette époque. Un an plus tard j'étais au CA avant d'en être vice-présidente* ». Depuis trois ans, elle en assure la présidence et s'efforce de développer ce en quoi elle croît.

Bien sûr il y a le réseautage, mais aussi, et c'est une particularité du GEZI, une relation très forte avec la métropole et les communes, en particulier celle de Saint-Jean-de-Bray, socle originel. Gregory David, est responsable de l'Arche Abraysienne, le service économique et emploi de la commune : « *On travaille naturellement avec le GEZI. Les entreprises adhérentes sont en symbiose avec notre double démarche, à la fois sociale et économique. C'est d'autant plus vrai qu'on est à l'écoute et qu'on accompagne les demandeurs d'emploi, on répond aux besoins d'insertion, de retour en entreprise, de formation professionnelle* ».

Les entreprises jouent bien le jeu de l'acteur social et économique qu'elles sont. En témoigne leur participation active aux actions du territoire : « *de longue date, les entreprises du Gezi sont chaque mois présentes aux réunions de l'Arche,* poursuit Grégory David. *Comme un partenaire historique, le GEZI permet aussi des visites d'entreprises, et le travaille de fond avec les conseillers de Pôle Emploi* ».

Jongler subtilement entre réseaux sociaux et relations humaines

Bien sûr les générations Y et Z sont de celles qui communiquent via les réseaux, dits sociaux, mais Mireille préfère privilégier les relations humaines, celles que l'on tisse sur le terrain. « *Les réseaux sont rapides, efficaces et se sont rendus indispensables en toutes choses, admet-elle. Mais l'échange d'une carte de visite lors d'une soirée business, ça a quand même du bon* » ! C'est pour cela qu'elle ne lâche pas l'affaire la présidente ! Le mois dernier, les membres du GEZI se sont retrouvés pour une soirée de gala post-COVID au cirque Gruss ; un grand bonheur pour lequel il aura fallu jouer des coudes et s'inscrire de bonne heure, les places se sont arrachées. « *C'est ça qui nous motive, ajoute Mireille Rubio. Apprendre à se connaître pour mieux s'appréhender, créer un réseau de gens qui se connaissent et se recommandent, et pourquoi pas, à terme faire des affaires ensemble* ».

Mireille Rubio.

Croissance annoncée

En juillet dernier, le GEZI s'est agrandi. À Saint-Jean-de-Braye, Semoy et l'Est orléanais, se sont ajoutées les communes de Boigny-sur-Bionne, Vennecy et Marigny les Usages. Une grosse prise, diront certains, l'apport de nouvelles belles entreprises, en particulier celles du Cosmetic Park. Un site industriel « *premium* » qui pense HQE, à l'image des marques qui s'y trouvent, parmi lesquelles LVMH et L'Oréal.

On se bat pour nos boîtes

Si la fête est une agréable occasion de créer du lien entre les gens, le GEZI se donne aussi les moyens de fédérer le travail collaboratif. Les déjeuners thématiques sont réguliers et traitent de sujets aussi divers que nécessaires : RGPD, compte personnel de formation, loi de finance ou recrutement. S'ils ne sont pas follement sexy, du moins ont-ils l'avantage de parler à tout le monde. « *Les grandes entreprises ont chacune leur service juridique, fiscal ou RH. Mais les PME, commerces et indépendants, ont besoin de mettre leurs connaissances et leurs compétences en commun* ».

Mireille Rubio reprend volontiers l'adage qui veut que seul on va plus vite, et accompagné on va plus loin. Mais elle ajoute à l'attention de ceux qui se demandent si leur adhésion est bien utile, que « *le nombre fait aussi la force. On a besoin de tous, dit-elle, y compris des dirigeants et cadres de grandes entreprises. Quand le patron d'une TPE s'engage bénévolement, il sacrifie aussi un peu de son temps pour se battre pour sa boîte. L'emploi et l'économie sont l'affaire de tous* ».

S.d-L.

PUBLI INFORMATION

MATELEV fournisseur de référence de Burban Palettes

La moitié du parc de chariots élévateurs de Burban Palettes, le spécialiste reconnu du reconditionnement de palettes, est fournie par MATELEV, du Groupe Acces-Industrie, qui en assure la maintenance et le service après-vente.

Une fidélité de 33 ans ! Didier Burban se souvient avoir commencé à utiliser un chariot élévateur de la marque fournie aujourd'hui par MATELEV lorsqu'il a débuté son activité de récupération et de reconditionnement de palettes en région parisienne, puis à Saint-Jean-de-Braye. Une époque héroïque et des débuts modestes qui ont donné naissance à un groupe comptant aujourd'hui 22 agences sur le territoire national et employant 600 personnes. Chaque année, ce sont 12 millions de palettes qui passent entre les mains des équipes de l'entreprise pour être récupérées, démontées, remises en état, ou bien encore fabriquées à neuf. Rien ne se perd ; les morceaux de bois inutilisables sont broyés pour alimenter des chaudières biomasse aux alentours.

Fidélité et réactivité

« *Ce que je recherche chez un fournisseur comme Matelev c'est bien sûr le meilleur rapport qualité-prix du matériel, mais surtout la fidélité et la réactivité des interventions de maintenance et de dépannage*, explique Didier Burban. *Un chariot de manutention qui ne tourne pas, c'est de la perte d'exploitation.* »

Fabrice Galtayries, commercial chez MATELEV (à gauche), rend visite régulièrement à Didier Burban (à droite) sur le site d'Ormes.

La moitié de la flotte de 124 chariots élévateurs de Burban Palettes est fournie par Matelev, et cela depuis de nombreuses années. Il s'agit de chariots fonctionnant principalement au diesel et présentant la particularité d'être souvent équipés d'une double fourche pouvant ainsi emporter deux piles de palettes. Un détail qui n'en est pas un pour un site comme celui d'Ormes où tournent 22 chariots pour déplacer les 14 000 palettes qui y transitent chaque jour.

À la vente ou à la location

Implantée à Meung sur Loire depuis 1986, Matelev a rejoint le groupe Accès Industrie, il y a deux ans. Concessionnaire de la marque Unicarriers dans la région, l'entreprise dispose d'un parc de près de 600 machines de manutention et levage. Avec un effectif de 25 personnes, elle assure la vente, la location courte ou longue durée et le SAV de ses clients. Son équipe de 12 techniciens dont 6 itinérants équipés de véhicules adaptés, peut intervenir sur les 6 départements du Centre-Val de Loire.

Le concept Wecandoo se développe à Orléans

Wecandoo, véritable faire-valoir de l'artisanat français, se développe à Orléans ! Déjà présent dans 36 villes de l'hexagone, le collectif compte désormais séduire les habitants de la cité johannique en proposant entre autres des ateliers autour du travail du bois.

Créé en 2017 par Édouard Eyglunent, Grégoire Hugon et Arnaud Tiret, Wecandoo est un collectif d'artisans qui propose aux particuliers comme aux entreprises des rencontres en immersion dans les ateliers de centaines d'artisans français. L'occasion de découvrir, l'espace de quelques heures, la fine fleur du savoir-faire français. La startup fédère aujourd'hui 1100 artisans qui proposent plus de 2300 ateliers dans toute la France.

« Lorsque nous avons eu l'idée de créer Wecandoo, nous avons identifié plusieurs freins à la consommation artisanale : une perception de prix élevés ; un secteur peu habitué au digital et avec peu de canaux de distribution. Nous avons donc décidé de faire venir le grand public dans les ateliers des artisans pour non seulement faire un travail d'éducation indispensable à la préservation de nos savoir-faire français, mais aussi créer de vrais moments de convivialité », explique Édouard Eyglunent, co-fondateur de Wecandoo.

Tournage du bois.

Pour le lancement orléanais, cinq ateliers animés par deux artisans sont déjà réservables en ligne, sur https://wecandoo.fr, et le collectif compte se développer rapidement dans le département en partant à la rencontre des artisans, pour co-créer à leurs côtés, des ateliers qui mettront en lumière la diversité de la région !

Animés par des professionnels passionnés qui ouvrent les portes de leurs propres ateliers, les amateurs ou les plus expérimentés pourront découvrir le savoir-faire de ces artisans et partager, le temps de quelques heures, leur passion, recevoir leurs conseils… En prime, chaque participant repart avec sa création !

Les expériences, réservables en ligne, sont à vivre seul, en famille (ateliers parent-enfant) ou entre amis et s'adressent tant aux habitants de la région qu'aux touristes de passage !

Sélection de savoir-faire et ateliers à Orléans

- S'initier au tournage sur bois avec Ludovic, artisan tourneur sur bois
- Brasser sa bière artisanale avec Jérôme, artisan brasseur

PUBLI INFORMATION

Tout savoir sur le raccordement des bornes de recharge pour véhicules électriques dans les résidences collectives

En France, plus de 194 730 véhicules électriques (VE) et véhicules hybrides rechargeables (VHR) ont été mis en circulation en 2020. Il s'agit d'une augmentation de plus de 180 % par rapport à 2019. Nous comptons actuellement 504 354 VE et VHR, ainsi que 31 206 points de recharges en France en février 2021. Alors est-il possible de raccorder son véhicule électrique dans une résidence collective ? Enedis, gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité et en charge notamment du raccordement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) au réseau électrique vous en dit plus …

Enedis s'engage aujourd'hui et dans l'avenir dans la mobilité électrique, afin d'assurer notre futur et permettre ainsi une mobilité durable. Enedis se projette sur le long terme et a calculé des scénarios pour l'année
2035. Il en découle une flotte de 420 044 véhicules électriques et véhicules hybrides rechargeables en 2035 pour la région Centre-Val de Loire. Afin de faire face à cette hausse de VE et de VHR, il est nécessaire d'installer des infrastructures de recharge pour les véhicules électriques. Ainsi avec une hypothèse moyenne d'augmentation de
7,5 % des points de recharge tous les 5 ans, Enedis a projeté un nombre de 46 590 points de charge en résidentiel collectif en 2035.

***« Droit à la prise »* en résidentiel collectif**

Le syndicat des copropriétaires ne peut s'opposer sans motif sérieux et légitime
à l'équipement par un locataire et à ses frais d'emplacements de stationnement en IRVE.
À ce niveau deux démarches sont possibles :

- la démarche individuelle : la copropriété ne peut s'opposer à l'installation d'une borne de recharge, sauf cas exceptionnel ;
- la démarche collective la copropriété décide de prendre en charge le raccordement pour l'ensemble des copropriétaires.

Trois solutions pour le raccordement de bornes de recharge

Dans le choix d'une démarche collective, il existe trois solutions techniques pour raccorder les bornes de recharge.
La première consiste à raccorder les bornes à partir du compteur des services généraux. Les consommations d'électricité sont déduites des charges collectives et réparties entre les utilisateurs par le syndic. Cette solution peu évolutive sera limitée par la puissance souscrite pour les services généraux.
La seconde solution est le compteur dédié pour les bornes de recharge. Ainsi, selon les offres des opérateurs, l'utilisateur souscrit un abonnement mensuel qui peut forfaitiser ou non ses consommations d'électricité. Cela permet de séparer la recharge des véhicules électriques des autres usages.
Enfin, la *« colonne horizontale »* est l'installation par Enedis d'un réseau public de distribution d'électricité dans le parking. Chaque utilisateur souscrit un abonnement pour raccorder sa borne. L'utilisateur pilote individuellement sa recharge et achète directement l'électricité qu'il consomme auprès du fournisseur de son choix.
L'avantage est que la colonne horizontale fait partie de la concession publique, sans coût d'exploitation pour la copropriété.

Contexte réglementaire

Début 2021, les constructeurs s'exposent à des amendes de 95 € par gramme de CO_2 excédant la limite de 95g CO_2/km* par véhicule vendu (émissions moyennes des voitures achetées en 2020). La fin des ventes de voitures à énergie fossile carbonée est actée pour 2035. En France, il est obligatoire de renouveler les véhicules à faible émission pour les flottes publiques de plus de 20 véhicules.

*Plus d'informations sur **enedis.fr***

ENEDIS

Attila se déploie sur les toits en mode franchise

Fondée par un ancien couvreur, l'entreprise d'entretien de toiture Attila développe depuis Montargis un réseau de 110 agences franchisées. Objectif : atteindre 200 agences en 2025.

Il a donné à son entreprise le nom du fameux chef des Huns derrière lequel l'herbe ne repoussait pas : Attila. Un clin d'œil à la machine qu'il avait inventé pour éliminer la mousse sur les toitures et qui lui avait valu une médaille d'or au concours Lépine de 2001. Depuis, Benoit Lahaye poursuit son chemin et, derrière lui, les agences Attila poussent allègrement. *« Nous ouvrons 20 agences nouvelles cette année et en avons encore 6 en perspective. C'est une année record ! »* annonce fièrement l'ancien couvreur et fondateur du réseau d'entretien de toiture Attila. L'ex-Compagnon du Devoir, entré à 15 ans en apprentissage, est aujourd'hui à la tête d'un groupe de 110 entreprises indépendantes faisant travailler 800 personnes dont une centaine pour les services centraux répartis entre le siège de Montargis, les services de marketing et formation à Lyon, et les équipes informatiques à Lille.

7 500 toitures professionnelles

Un éclatement pas si difficile à gérer à l'heure de la communication virtuelle et qui obéit à une certaine logique organisationnelle. *« Par exemple, depuis Lyon les séances de formation peuvent être diffusées sur tout le territoire avec des sites relais de telle sorte qu'ils ne soient pas à plus d'une heure trente de distance d'une agence »*, explique Benoit Lahaye.

Tout est pensé dans l'organisation et la gestion du réseau des agences Attila que le jeune dirigeant a lancé en 2007. Des études de marché ont été réalisées de façon à géolocaliser des zones de chalandise comprenant à minima 7 500 toitures *« professionnelles »*, c'est-à-dire des bâtiments d'entreprises, de commerces, de syndics et de collectivités locales. Le cœur de marché d'Attila est formé par cette clientèle, les particuliers ne représentant qu'une faible part de l'activité.

« Notre métier c'est de prendre soin du patrimoine immobilier le plus protecteur et le plus exposé, la toiture, pour en doubler l'espérance de vie, définit Benoit Lahaye. *Il s'agit d'un engagement patrimonial pour lequel nous proposons des interventions ponctuelles mais surtout des contrats de maintenance avec des visites préventives régulières. Une toiture mal entretenue, c'est un capital qui se dégrade et dont la rénovation coûte toujours très cher. »*

Ancien couvreur, Benoit Lahaye a créé le réseau Attila en 2007.

98% de réussite

Les franchisés du réseau Attila sont à 30% d'anciens chefs d'entreprise qui ne sont pas nécessairement issus du milieu du bâtiment. La crise sanitaire a aussi orienté vers la franchise certains cadres supérieurs à la recherche d'autonomie. *« La moyenne d'âge de nos franchisés est de 45 ans, précise Benoit Lahaye. Ils deviennent chef de leur entreprise et bénéficient de tous les services et de l'accompagnement du réseau. Une agence emploie généralement une dizaine de collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires d'un million d'euros au bout de quatre ans. Nous avons 98% de réussite et plus de 80% de nos franchisés renouvellent leur contrat au bout de cinq ans. »*

Avec ses 110 agences, le groupe Attila va réaliser un chiffre d'affaires de 83 millions d'euros cette année. Benoit Lahaye se fixe pour objectif d'atteindre 200 agences à l'horizon 2025. Le Attila des toitures est toujours en conquête.

B.G.

> *« Notre métier c'est de prendre soin du patrimoine immobilier le plus protecteur et le plus exposé, la toiture, pour en doubler l'espérance de vie »*
>
> *Benoit Lahaye*

Franchise Attila, mode d'emploi

Le système de franchise proposé par le réseau Attila fonctionne sur le principe d'un contrat de cinq ans. Un investissement total de 150 000 € est nécessaire dont 40 000 € d'apport personnel et 26 000 € de droit d'entrée, le solde étant couvert par un emprunt bancaire. Une formation initiale de dix semaines est dispensée par le groupe ainsi que l'accompagnement technique et commercial tout au long du contrat.

Généralement, une agence réalise 350 000 € de chiffre d'affaires et atteint un million au bout de quatre ans. Une redevance de 6% pour le fonctionnement et de 2% pour le marketing et la communication est prélevée sur le chiffre d'affaires annuel.

Le Fonds Agir Pour l'Emploi (FAPE) d'EDF soutient la régie de quartier Respire

L'association Respire à Saint-Jean-de-la-Ruelle (45) est l'une des onze structures qui a bénéficié du FAPE EDF dans la région Centre-Val de Loire.

À l'échelle nationale, en 2020, le FAPE EDF représente 318 projets soutenus, plus de 12 000 donateurs, près de 800 000 euros de dons reçus et 2,4 millions d'euros d'aides accordées au total. En région Centre-Val de Loire, le FAPE a remis, fin septembre, une dotation globale de plus de 180 000 euros à onze structures qui agissent en matière d'insertion. Les membres du FAPE regroupent les salariés et les retraités d'EDF ainsi que des syndicats tels que la CFDT, la CGT, FO et la CFE-CGC. Depuis 2013, le FAPE a soutenu plus de 110 projets d'insertion en région Centre-Val de Loire.

Une association intergénérationnelle

Parmi ces projets, la régie de quartier Respire est l'une des bénéficiaires du FAPE EDF. Respire est une association créée en 1993 par la ville de Saint-Jean-de-la-Ruelle et un bailleur social. Elle propose des services de proximité pour les habitants du quartier des Salmoneries. *« Notre association travaille au quotidien pour améliorer les conditions de vie des habitants du quartier, favoriser le lien entre eux et créer de l'emploi »* affirme Anne-Sophie Bonneville, directrice de la régie de quartier. Le public visé par l'association réunit les jeunes, les personnes à la recherche d'un emploi et les retraités. Parmi les services proposés par la régie de quartier, on retrouve la collecte d'encombrants et de matières recyclables, une auto-école, une vélo-école et un garage solidaire. En septembre dernier, l'association a mis en place des conseillers en mobilité afin d'orienter les personnes sur les différentes questions de mobilité.

Anne-Sophie Bonneville, directrice de la régie de quartier Respire, a reçu du FAPE un chèque de 22 500 euros.

Agissons pour l'emploi !

L'association compte aujourd'hui quarante salariés en insertion auxquels on doit ajouter quarante salariés permanents. Parmi eux, les Conseillers en Insertion Professionnelle (CIP) accompagnent les personnes à la recherche d'un emploi. Un diagnostic des problèmes rencontrés par l'individu est d'abord effectué. Cet état des lieux apparait nécessaire car il permet de connaitre les freins à lever pour insérer la personne professionnellement. Cette étape n'en est pas moins difficile car les individus cumulent souvent les problèmes. Il s'agit ensuite pour le CIP de construire un projet professionnel propre à chacun et de choisir les formations efficaces pour atteindre cet objectif. Le CIP organise ainsi des ateliers individuels et collectifs avec les personnes à la recherche d'un emploi.

Soutenir et être soutenu

L'argent reçu par l'association lui a permis d'acheter un broyeur de branches utilisé lors de l'entretien des espaces naturels et des jardins des particuliers. Un autre véhicule a pu être acheté et est utilisé par le service de nettoyage. Ces deux véhicules ont permis d'améliorer les conditions de travail des salariés de ces deux services. Les fondations comme le FAPE EDF fournissent des subventions de projet, différentes des subventions de fonctionnement. Les subventions de projet sont basées sur des propositions précises et définies à l'avance. L'association a ainsi d'autres projets en cours : le développement du garage solidaire, le renouvellement d'une partie des véhicules de l'association et un besoin important en matériel.

M.Y.

Respire : ***https://respire.org/***

Philippe Gobinet : « *Investir dans la formation de proximité* »

Alors que le marché national du travail temporaire est en recul, le groupe Partnaire progresse. Face à la pénurie de main d'œuvre, son PDG, Philipe Gobinet, préconise des formations ciblées au niveau des bassins d'emploi.

« Alors que nous connaissons un rebond économique sans précédent avec 6 points de PIB, les agences de travail temporaire n'arrivent pas à recruter. L'activité est en recul de près de 8% au niveau national et le retard sera long à rattraper ». Philippe Gobinet, le PDG du groupe de travail intérimaire Partnaire basé à Orléans, s'alarme pour la situation de la profession dont il est un représentant éminent en sa qualité de vice-président de l'organisation nationale Prism'Emploi. *« C'est un constat national avec de fortes variantes selon les bassins d'emploi »*, tempère-t-il. De fait, la situation du groupe Partnaire, avec ses 180 agences et ses 800 collaborateurs, s'avère plus favorable notamment dans son berceau historique du Centre-Val de Loire. *« Cela est dû à la vitalité des secteurs de la logistique et du commerce en ligne où nous sommes très présents, contrairement à l'automobile et l'aéronautique qui sont à la peine »*, observe-t-il.

Philippe Gobinet, 69 ans, a fondé le groupe Partnaire à Orléans en 1986.

3 000 intérimaires formés

En accompagnement du recrutement, le groupe Partnaire investit beaucoup dans la formation. *« Nous mettons en place des plans de formation pour l'acquisition et la montée en compétence des intérimaires, explique Philippe Gobinet. En 2020, nous avons formé plus de 3 000 personnes, y compris des migrants pour l'accès à l'emploi avec le programme Hope. Je crois aux vertus des dispositifs de formation de proximité, au niveau des bassins d'emploi en fédérant les énergies et les moyens financiers, comme le fait la Région avec le dispositif Défi. »*

Success story

Le groupe familial qu'a fondé Philippe Gobinet en 1986 en rachetant la petite société orléanaise *« Secrétariat mobile »* avec ses quatre employés et ses 900 000 euros de chiffre d'affaires, devrait atteindre cette année les 550 millions d'euros, en progression de 15%. Un essor spectaculaire construit sur une double stratégie de croissance organique, avec l'ouverture d'une quinzaine d'agences par an, et de croissance externe par le rachat d'entreprises du même secteur. L'acquisition de quinze sociétés de travail temporaire est venue progressivement étendre la couverture géographique du groupe qui déborde sur le Luxembourg, la Belgique depuis l'an dernier, et la Suisse où l'expansion va se poursuivre.

Belle success-story pour ce nordiste d'une famille de dix enfants dont le père était médecin des mines à Douai. Son diplôme de Sup de Co Lille en poche, Philippe Gobinet a débuté sa carrière chez Total jusqu'à devenir, à 26 ans, responsable régionale des ventes du site de Saint-Jean-de-Braye. *« On me proposait ensuite un poste en Afrique du Sud, raconte-t-il, mais j'ai préféré me lancer dans l'aventure entrepreneuriale en rachetant l'agence Secrétariat Mobile »*. Coïncidence, l'entreprise avait été créée en 1952, année de naissance de Philippe Gobinet. Ils fêteront donc ensemble leur 70 ans, l'an prochain, à l'occasion d'une convention réunissant tous les salariés du groupe.

B.G.

Nouveau président de la CCI du Loiret

Sans surprise, puisqu'il conduit la seule liste présentée, Philippe Gobinet devrait accéder à la présidence de la CCI du Loiret dont les résultats seront proclamés le 10 novembre. Il prendra la suite d'Alain Jumeau, qui ne se représente pas à la présidence mais figure sur la liste de 41 chefs d'entreprise qui siègeront pour un mandat de 5 ans.

> *« Je crois aux vertus des dispositifs de formation de proximité, au niveau des bassins d'emploi en fédérant les énergies et les moyens financiers »*
>
> *Philippe Gobinet*

ERRATUM

Alain Bonnin, responsable de la mobilité électrique EDF Centre-Val de Loire

Philippe Bigot, président des concessionnaires du Loir-et-Cher.

Dans notre précédente édition, dans notre article *« Dossier automobile, le paradoxe des énergies »*, nous avons utilisé par erreur une photographie de M. Alain Bonnin, responsable de la mobilité électrique EDF Centre-Val de Loire, en lieu et place de celle de M. Philippe Bigot, président des concessionnaires du Loir-et-Cher.
Nous leur présentons à tous les deux toutes nos excuses.

La Couronnerie et Orléans Technopole unis pour l'innovation inclusive

L'établissement d'accompagnement par le travail de la Couronnerie et Orléans Val de Loire Technopole ont signé une convention de partenariat pour développer l'innovation au bénéfice des personnes en situation de handicap.

« Deux mondes qui cherchent à mieux se connaître pour travailler ensemble », tel est le premier objectif du partenariat signé fin septembre entre la Couronnerie et Orléans Val de Loire Technopole (OVLT). À première vue, il n'y a effectivement rien de commun entre l'ESAT (Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail) de la Couronnerie, qui emploie des personnes en situation de handicap, et la technopole orléanaise dont l'objectif réside dans le développement économique par l'innovation en s'appuyant notamment sur l'incubateur numérique du Lab'O.

Pourtant, il existe au sein d'OVLT une filière baptisée Handi SAP (Service À la Personne) et un projet intitulé *« Handicap – Innovation et Services aux particuliers en environnement numérique »*. Jean-Claude Roux pilote ce projet et il est précisément à l'origine du rapprochement avec la Couronnerie. Il a eu la conviction que les deux entités pouvaient se retrouver sur un terrain commun, celui de l'innovation inclusive.

La convention de partenariat a été signée le 30 septembre par Philippe Balin, directeur générale de l'APIRJSO la Couronnerie, et Frédéric Ros, directeur d'Orléans Val de Loire Technopole.

Nouvel atelier et nouveaux produits

Derrière cette notion, figure l'idée selon laquelle les progrès de la technologie et la croissance qui en découle doivent profiter aussi à ceux se trouvant en situation d'exclusion de toute nature. *« Il y a eu une prise de conscience des enjeux sociétaux que représente l'inclusion des travailleurs handicapés »*, a déclaré Frédéric Ros, le directeur d'OVLT au moment de la signature de la convention de partenariat dans les locaux de la Couronnerie à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin.

« Dans un premier temps, il s'agira de mieux se connaître réciproquement pour ensuite identifier les pistes de rapprochement autour de l'innovation », estime Philippe Balin, le directeur général de l'APIRJSO la Couronnerie. Déjà, un groupe de travail a été constitué dans la perspective de l'ouverture d'un nouvel atelier au sein de l'ESAT. *« Il s'agit d'une activité de couture avec des machines à coudre numériques »*, annonce Sandrine Courtat, la directrice de la Couronnerie.

Le Gyrolift en modèle

Les conseils de la technopole pourront s'avérer précieux pour l'aménagement ergonomique des postes de travail. De même, cet accompagnement devrait s'appliquer aux projets de conditionnement de nouveaux produits liés à la production du miel des vingt ruches installées depuis l'été dernier sur le site de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin. Il est question de bonbons et d'une bière au miel qui viendra compléter la gamme de *« L'Hilarante »* à la cerise produite et conditionnée par l'établissement.

Deux structures du Lab'O, le CRESITT, centre de ressources en électronique, et l'Industry Lab, atelier de conception de prototypes, seront également sollicitées dans le cadre du partenariat. Tout comme la start-up SIPAD qui élabore des solutions de coordination entre professionnels de santé et personnes en perte d'autonomie.

La Couronnerie et OVLT trouvent aussi un terrain de convergence autour du Gyrolift, ce fauteuil roulant révolutionnaire élaboré au Lab'O qui permet à une personne handicapée non seulement de se déplacer mais surtout de se mettre facilement en position verticale. Un modèle, en quelque sorte, de la convergence réussie entre innovation et inclusion.

B.G.

Le cabinet d'Avocats DUVIVIER & ASSOCIES rejoint le Réseau SIMON AVOCATS

Ce partenariat permet au cabinet DUVIVIER & ASSOCIES disposant de bureaux à Tours, Paris et Blois, tout en gardant son indépendance, d'élargir son offre de services en se rapprochant de partenaires de confiance ayant une activité étendue en France et à l'international. Le cabinet DUVIVIER & ASSOCIES, déjà dédié au droit des sociétés, à la fiscalité, au droit du patrimoine, du travail et de la sécurité sociale et au contentieux civil et pénal, sera ainsi à même d'offrir des compétences techniques renforcées à ses clients ayant des besoins spécifiques en raison de leur taille ou de leur secteur professionnel.

SIMON AVOCATS est un réseau de cabinets d'avocats créé à l'initiative du cabinet SIMON ASSOCIES regroupant des cabinets à Paris, Lille, Montpellier, Nantes, Nice, Lyon, Aix en Provence, Blois, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Le Havre, Marseille, Metz, Nancy, Rouen, Toulouse, Tours.

La volonté commune des membres du réseau SIMON AVOCATS est de faire face ensemble à une profession en forte croissance où les facultés de chacun doivent se regrouper pour être présents sur le territoire national et à l'international, en partageant savoir-faire, compétences et moyens, pour assister et accompagner au mieux les entrepreneurs d'aujourd'hui.

Le réseau SIMON AVOCATS fédère ainsi un ensemble de cabinets d'avocats disposant de relations locales confirmées, d'une notoriété existante ou en devenir et d'une excellente connaissance du monde de l'entreprise. Les membres du réseau sont implantés localement, avec une parfaite appréhension du tissu social, industriel et politique.

L'activité rapprochée en région au moyen du réseau a un véritable sens pour les clients qui se développent dans l'Hexagone et à l'international, lesquels bénéficient ainsi d'un cabinet à même de les accompagner de manière globale dans le cadre d'une offre complète de services.

La diversité du réseau, encourage le partage de connaissances et favorise la mutualisation des compétences, notamment en droit social, droit des contrats, nouvelles technologies, protection des données personnelles, propriété intellectuelle, droit des sociétés, fusion, cessions et acquisitions de sociétés, fiscalité, distribution, concurrence, consommation, entreprises en difficulté et retournement, immobilier, construction, urbanisme, contentieux et arbitrage, droit de la santé ou compliance.

Le réseau SIMON AVOCATS est également lié par 63 accords transnationaux en Algérie, Argentine, Arménie, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Belgique, Birmanie, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Cambodge, Cameroun, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Corée du Sud, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Égypte, El Salvador, EAU, Estonie, Etats-Unis, Guatemala, Grèce, Honduras, Hongrie, Île Maurice, Îles Vierges Britanniques, Inde, Indonésie, Iran, Italie, Jordanie, Kazakhstan, Koweït, Liban, Luxembourg, Madagascar, Malte, Maroc, Mexique, Nicaragua, Oman, Panama, Paraguay, Pérou, Portugal, Qatar, RD du Congo, République Dominicaine, Sénégal, Singapour, Suisse, Thaïlande, Tunisie, Uruguay, Venezuela, Vietnam, Zimbabwe.

Par son adhésion au réseau SIMON AVOCATS, le cabinet DUVIVIER & ASSOCIES se joint à des partenaires lui permettant d'apporter des solutions juridiques à tous les types d'entreprise, qu'il s'agisse d'entreprises de services, d'industries moyennes ou de taille intermédiaire, d'institutionnels de l'investissement, de la banque et de l'assurance, de l'économie sociale et solidaire. Ces compétences complètent parfaitement son offre de services auprès d'une clientèle privée de dirigeants et acteurs du monde des affaires.

Le cabinet DUVIVIER & ASSOCIES se positionne ainsi en partenaire privilégié des entrepreneurs afin de mettre en place des stratégies sur-mesure favorisant des solutions pragmatiques pérennes, permettant de prévenir les risques et de répondre aux attentes des entreprises dans les principaux secteurs d'activité de notre économie.

Retrouvez plus d'informations sur les sites Internet :

Cabinet DUVIVIER & ASSOCIES :
https://www.duvivieretassocies.fr/

Réseau SIMON AVOCATS :
https://simonavocats.com/

40 COLLABORATEURS AU SERVICE ET À L'ÉCOUTE DE PLUS DE 1600 ENTREPRISES

Cabinet DUVIVIER & ASSOCIÉS
33, boulevard béranger - 37000 TOURS
Tél. 02 47 05 79 18 - Fax : 02 47 80 92 82
tours.boisdenier@duvivieretassocies.fr

Cabinet DUVIVIER & ASSOCIÉS
19 rue borromée 75015 PARIS
Tél. 01 47 04 19 19 - Fax : 01 47 04 00 22
paris@duvivieretassocies.fr

Cabinet DUVIVIER & ASSOCIÉS
1 rue Jehan de Saveuse
4 quai Saint-Jean 41000 BLOIS
Tél. 02 54 74 73 61
blois@duvivieretassocies.fr

www.duvivieretassocies.fr

Au Nord d'Orléans L'A10 chausse son diffuseur à lunettes

Les travaux du futur diffuseur autoroutier de l'A10 au Nord d'Orléans sont lancés. Un investissement de 35 millions d'euros pour délester la circulation de la plus grande zone d'activité du Loiret

Dans le langage imagé des constructeurs d'autoroute, on l'appelle un *« diffuseur à lunettes »*. A cause de ses deux giratoires et de ses voies de raccordement, le futur diffuseur de l'A10 au Nord d'Orléans ressemble, vu d'avion, à une monture de lunettes. Vu d'avion et sur le papier car le nouvel équipement n'entrera en service que dans deux ans, fin 2023. Situé en amont de la sortie d'Orléans-Nord, en direction de Paris, le diffuseur soulagera la circulation des poids lourds qui alimentent les entreprises et les immenses entrepôts de la zone d'activité de Pôle 45, la plus importante du Loiret.

Il aura fallu trois années de procédures et d'études pour en arriver au premier coup de pelle mécanique donné, le 18 octobre dernier, sous les yeux de nombreuses personnalités. Auparavant, et d'un même geste, les principaux acteurs et financeurs du projet avaient dévoilé un grand panneau annonçant la construction de la nouvelle infrastructure tant attendue.

Un panneau présentant la configuration du futur diffuseur a été dévoilé par les acteurs et financeurs du projet le 18 octobre dernier.

Un aménagement imaginé en 1996

Au moment des discours, Pierre Coppey, président de Vinci Autoroutes, n'a pas manqué de souligner l'opiniâtreté et le caractère visionnaire des élus locaux qui avaient envisagé la création de ce nouvel accès à l'A10 il y a de nombreuses années. *« La première lettre évoquant le projet date de 1996, a précisé Christophe Chaillou, le président d'Orléans-Métropole. Elle était signée par Jean-Pierre Sueur, alors maire d'Orléans, et Éric Doligé, alors président du conseil général »*.

Quinze années plus tard, la vision devient ce *« diffuseur à lunettes »* dont les travaux vont durer deux ans pour une mise en service fin 2023.

L'investissement d'un montant de 35 millions d'euros est réparti entre Vinci Autoroute pour 17,7 millions, le département du Loiret pour 9,65 millions et Orléans Métropole pour 7,65 millions.

12 000 heures d'insertion

Pierre Coppey a précisé que cet investissement s'inscrivait dans le cadre du plan d'investissement autoroutier signé avec l'État, et qu'en l'espace de 10 ans c'est un montant total de plus d'un milliard d'euros que Vinci Autoroutes consacre à la modernisation et la rénovation du réseau autoroutier en Centre-Val de Loire.

Le chantier du nouveau diffuseur va faire travailler en moyen 70 personnes et générer 12 000 heures en insertion.

Plusieurs aménagements auront pour objectif de favoriser la biodiversité du site avec la plantation de 2 000 arbres, la création de deux bassins de rétention des eaux de ruissellement et la préservation d'un ilot dit *« de sénescence »* où la végétation restera livrée à elle-même pour mieux abriter certaines espèces de chauves-souris, dont le Murin à moustaches, mais sans doute pas de chouette à lunettes.

B.G.

PUBLI-RÉDACTIONNEL

Harmonie Mutuelle, plus que jamais aux côtés des entreprises

Aujourd'hui plus que jamais, avec les impacts de la crise sanitaire, les entreprises jouent un rôle essentiel dans la lutte contre les nouvelles fragilités dans les territoires et dans les parcours de travail et de vie. C'est pourquoi Harmonie Mutuelle s'engage toujours plus fortement à leurs côtés, pour agir ensemble dans l'intérêt collectif et les accompagner dans la protection et le développement de leur potentiel humain.

RENFORCER LE POTENTIEL HUMAIN, LEVIER DE PERFORMANCE

Pour s'adapter aux besoins évolutifs de leurs clients et rester compétitives, les entreprises sont contraintes de se transformer rapidement. Cela génère des tensions à tous les niveaux, avec des conséquences directes sur les personnes et sur la performance sociale et économique. Entrepreneur du mieux vivre, Harmonie Mutuelle propose aux entreprises son expertise en santé et prévention, sur les risques psychosociaux, l'employabilité et la gestion du capital santé. Elle a notamment déployé la solution « Harmonie Potentiel Humain™ », un diagnostic scientifique complet et concret pour mesurer et maximiser l'énergie des salariés.

CONSTRUIRE L'ENTREPRISE ET LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN

Harmonie Mutuelle est devenue Entreprise Mutualiste à Mission le 6 juillet 2021. Sa raison d'être – « Agir sur les facteurs sociaux, environnementaux et économiques qui améliorent la santé des personnes autant que celle de la société en mobilisant la force des collectifs » – couvre de nombreux domaines d'intervention liés aux entreprises, comme le milieu ou les conditions de travail. Elle met ainsi en place sur tous ses territoires des Lab' Entreprises pour permettre aux chefs d'entreprise et aux entrepreneurs d'échanger avec leurs pairs et des experts des solutions innovantes, solidaires et collectives. Harmonie Mutuelle est également engagée dans des fonds de soutien aux entreprises, à l'image du Fonds « Harmonie Mutuelle Emplois France », créé en 2020 pour accompagner les entreprises cotées ou non (TPE, PME et ETI) dans la création et la sauvegarde des emplois.

« L'énergie des collaborateurs est sans aucun doute un levier de performance sociale et économique. Les dirigeants d'entreprise ont besoin de collègues engagés, au meilleur de leur forme. Or, cela ne s'impose pas, cela se provoque, se construit et s'entretient. Les bénéfices d'une démarche basée sur le potentiel humain et la qualité de vie au travail sont nombreux : motiver, fidéliser... Harmonie Mutuelle, acteur historique majeur de la région, accompagne les entreprises, clientes ou non, et leurs salariés dans leurs différents moments de vie. »
Thomas Coutanceau, Directeur Région Centre-Val de Loire, Harmonie Mutuelle.

Harmonie mutuelle GROUPE VYV AVANÇONS collectif

MUTUALITÉ MEMBRE DE LA FRANÇAISE

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, n° SIREN 538 518 473, n° LEI 969500JLU5ZH89G4TD57.

Un nouveau quartier sort de terre à Marigny-les-Usages

Des jeunes à la recherche d'un emploi ont pu découvrir les métiers du bâtiment lors de la visite d'un projet immobilier en construction à Marigny-les-Usages (45).

La construction des premières maisons a commencé il y a cinq ans. Le quartier sera composé à terme d'une trentaine d'habitations. Huit seront des logements sociaux proposés à la location. Toutes les autres maisons ont été vendues sur plan. La construction la plus importante du quartier reste celle d'un foyer de vie de 1700m² destiné aux personnes porteuses d'un handicap. Ce foyer sera composé de 24 chambres individuelles, d'une cuisine, d'une partie administrative et de salles d'activités pour les résidents. La construction de ce foyer a débuté il y a un an et la fin des travaux est prévue pour la fin de l'année. Une crèche sera également construite prochainement dans le quartier.

À droite, Yu Huang, l'architecte du projet immobilier, présente l'une des salles d'activités du foyer de vie.

« Mixité, inclusion et partage »

Ce projet a été initié par Ignace Agbessi, gérant de la société Agem's Immo et Président de la FAPAL (Fédération des Associations des Parcs d'activités du Loiret). L'entrepreneur a travaillé en étroite collaboration avec Yu Huang, l'architecte du projet. Il a été soutenu dans son projet par le maire de Marigny-les-Usages, Philippe Beaumont, et par le directeur territorial de Pôle Emploi Loiret, Patrick Boissy. Le principal enjeu pour le promoteur a été de rendre le terrain en pente habitable. « Ce projet immobilier est synonyme de mixité, d'inclusion et de partage » se félicite le dirigeant d'Agem's Immo.

Attirer toujours plus de monde vers le secteur du BTP

La visite du projet immobilier était l'occasion pour des jeunes de découvrir les métiers du bâtiment. Actuellement, ce secteur subit un manque important de main d'œuvre et peine à recruter. La visite était l'occasion de rendre le secteur attractif et d'aller chercher des personnes motivées. Et sur ce terrain de l'attractivité du métier, il reste encore beaucoup à faire : sur les 350 jeunes contactés par Pôle Emploi afin de promouvoir cet évènement, seuls 25 ont montré leur intérêt pour la visite et cinq se sont finalement déplacés le jour j.

M. Y.

BOURDIN Paysage

Cadre de vie · Aménagements paysagers · Terrains de sport · Jardins d'entreprise · Terra-Nature

PROFESSIONNELS

De l'entretien de sites professionnnels à la création d'espaces verts, nous vous offrons de nombreuses possibilités pour affirmer votre identité tout en préservant la biodiversité du lieu.
Nos experts du paysage se mobilisent à vos côtés pour renforcer vos engagements et favoriser la qualité de vie au travail de vos collaborateurs et l'accueil de vos visiteurs.
Nos services:
. Création jardin d'entreprise, patio, cafétéria, espace détente
. Végétalisation: site industriel, immeuble, bureau, toit terrasse projet de quatier résidentiel
. Aménagement zone d'activités

COLLECTIVITES

Pour un environnement collectif liant la nature et l'homme, nous aménageons vos espaces de vie pour en faire des lieux de rencontre et d'échange.
Nous sommes à votre service pour œuvrer vers des solutions contribuant à l'aménagement, la rénovation et l'entretien de vos espaces paysagers collectifs.
. Entretien et verdissement des voies de circulation publiques
. Aménagement paysager des résidences, habitats, éco-quartiers, centre bourg, aires de jeux, city parc
. Création, entretien et rénovation des terrains engazonnés, synthétiques et multisports

Nos engagements:
TERRA-NATURE
Améliorer et faire grandir tous les acteurs dans le respect de nos valeurs de responsabilité sociétale et environnementale.
La plateforme Terra-Nature illustre ces engagements avec le recyclage et la valorisation des déchets verts en substrat pour se diriger ensemble vers une économie circulaire et durable.
www.terranaturecompostage.fr

Notre marque Le jardin by BOURDIN s'adresse à vous particuliers.
. Conception, études et plans
. Réalisation et entretien en SAP de jardins privés
. Création de baignades naturelles
www.lejardinbybourdin.fr

NOTRE EMPREINTE FAÇONNE LA NATURE
www.bourdin-paysage.fr

Blénet - Mécanique de précision :

L'entreprise de mécanique de précision Blénet, implantée à Bourré et qui intervient dans tous les milieux industriels, accélère sa transformation vers l'industrie du futur 4.0. À la clé : une compétitivité accrue et des progrès fulgurants en matière d'organisation du travail. Entretien avec Mathieu Blénet, à la tête de la société depuis 2009.

Une usine du futur, connectée, robotisée et intelligente : voilà comment Mathieu Blénet envisage désormais l'avenir de sa société. *« D'ici cinq ans »*, espère-t-il. Le jeune patron a plusieurs projets en tête. Tout d'abord, en janvier 2022 l'entrée au capital de Marc Pereira, son associé, fort de 18 ans d'expérience chez Blénet. *« Avec la pénurie de personnels, il faut intéresser les employés les plus impliqués. Marc est ambitieux et très bon techniquement. Nous sommes complémentaires. »* M.Blénet

Les deux associés ont également acquis l'atelier voisin laissé vacant pour créer la société MPMB qui va leur permettre d'y réaliser toutes les opérations de débit, sciage et stockage de matière première. La production sera, elle, concentrée dans les locaux de la société Blénet. Grâce à un montage optimal, conseillé et réalisé par le cabinet d'avocats Duvivier&Associés, les deux associés sont maintenant chacun à la tête de sa holding, qui se répartit les parts des 2 sociétés. *« Nous allons pouvoir répondre toujours plus promptement aux urgences et limiter les intermédiaires qui font perdre du temps à nos clients »*.

Une entreprise familiale

La société Blénet c'est d'abord une affaire de famille. Créée en 1975 par Jean-Louis Blénet dans un petit local de 30 m² à Montrichard avec pour seule machine un tour traditionnel, l'entreprise qui compte à son actif plus de 45 ans d'existence est reprise en 2009 par le fils, Mathieu, Titulaire d'un BEP et BAC Productique/mécanique. La société s'est ensuite installée, en 1996 en zone industrielle, à Bourré, grâce au maire de l'époque, M.Delalande qui a donné pour 1€ symbolique un terrain de 5 000 m². Un endroit idéalement situé pour satisfaire les ambitions du père d'abord, puis du fils ensuite. Et pour cause, depuis son installation dans le centre industriel de Montrichard Val de Cher, l'entreprise familiale a connu deux projets d'extension de ses locaux. Le premier en 2009 qui lui a permis d'accueillir de nouvelles machines, plus volumineuses et plus performantes, notamment de chez DMG MORI et MAZAK. Ainsi que de doubler un chiffre d'affaires qui avoisinait déjà le million d'euro. Le deuxième, en 2011, après le rachat d'une entreprise voisine en liquidation. À nouveau, la société a profité de cet espace supplémentaire pour mettre la main sur les dernières machines haut de gamme, *« essentiellement japonaises »*, afin d'améliorer sa productivité, décrocher de nouveaux marchés - pétrochimie, ferroviaire, automobile -, et limiter la sous-traitance tout en maintenant la qualité, voire en l'augmentant. *« La société Blénet faisait déjà 1 million de chiffre d'affaires avec un portefeuille client réduit : 70 % du chiffre d'affaires était réalisé avec un seul client qui ne représente plus que 10 % aujourd'hui. En 2009, déjà, le chiffre d'affaires a doublé malgré la crise. Les relations avec nos clients se sont affinées et en plus de maintenir leur confiance ils nous ont confié de nouveaux marchés, raconte Mathieu Blénet qui a fait du matériel haut de gamme la nouvelle stratégie d'investissement de la société familiale. Un moyen,* explique-t-il, *"de toucher à des secteurs d'activités plus pointus et d'aller chercher de nouveaux clients" »*.

La force de la société Blénet ? S'adapter encore et toujours aux évolutions technologiques pour répondre aux attentes de ses clients. *« Nous faisons le maximum*

une affaire de famille !

pour répondre vite, être réactifs, même sur des demandes complexes. Nous n'avons ni bureau d'étude ni bureau des méthodes, la programmation se fait directement sur les machines. »
Certifiée ISO 9001 depuis 2009, la société Blénet est une entreprise à échelle humaine qui s'attache à apporter pleine satisfaction à ses clients dans tous les secteurs de l'industrie : qualité des pièces, délais courts et réactivité des équipes, sont les leitmotivs de cette société en plein développement mais qui a su garder les valeurs d'une entreprise patrimoniale.

« Quand le Covid est arrivé, 90 % des clients fermaient leurs portes »
Face à la pandémie de Covid-19, Mathieu Blénet et ses équipes ont été plus que jamais soudés. C'est aussi l'une des forces de la société Blénet, assure le chef d'entreprise qui reconnaît avoir toujours fait le maximum pour impliquer toujours davantage ses employés et prendre soin de ses techniciens, que ce soit par le biais de promotions ou d'un treizième mois. Alors, devant la crise sanitaire, toute l'équipe a fait front commun pour ne pas fermer et éviter le chômage partiel. *« Quand le Covid est arrivé, 90 % des clients fermaient leurs portes, énonce le jeune patron, nous, on avait deux mois de travail d'avance mais il y avait quand même des décisions importantes à prendre, je suis allé voir mon équipe et je leur ai dit : "Tous nos clients ferment, moi, personnellement, je n'ai pas envie de fermer, et vous, qu'est-ce que vous voulez faire ?". Au final, tous ont répondu présent, on a honoré nos commandes en temps et en heure, on a même trouvé un client en plein Covid dans le secteur de la robotique. »*

Objectif : 3 millions d'euros de chiffre d'affaires d'ici 2022
Pleinement conscient de l'avancée du numérique et du bouleversement engendré par l'introduction des nouvelles technologies au travail, la société Blénet sait que pour rester compétitive sur le marché européen cela passera dorénavant par la gestion des achats, la modernisation du parc machines, ainsi que l'agencement et l'agrandissement des locaux. L'idée, maintenant, c'est de préparer l'industrie 4.0, confie le chef d'entreprise. Mais mener à terme un tel projet ne se fait pas sans changement. Mathieu Blénet ne l'ignore pas. Lui qui a déjà investi 2,5 millions d'euros entre 2012 et 2018 s'apprête à récidiver, pour le bien de l'entreprise familiale. Ces derniers mois, la société Blénet a alors acheté de nouveaux locaux afin de faire de la place à ses machines futuristes : le centre de tournage DMG Mori NTX2500, le robot Engineering Data L250 qui pourra alimenter jusqu'à 6 centres d'usinage. Il alimente actuellement 3 centres d'usinage 5 axes dont 2 DMG Mori (le NMV 3000 et le NMV 5000) et le Mazak CV5-500 « L'investissement est indispensable si on veut rester compétitif », assure le jeune patron. Bientôt, l'industrie du futur ouvrira donc ses portes à Montrichard Val de Cher.
« Une robotisation de nos machines nous permettra d'augmenter notre amplitude horaire et de faire tourner nos machines la nuit. Du coup, nous améliorerons notre offre client avec des prix plus compétitifs et des délais plus courts, nous pourrons proposer aux clients le meilleur rapport qualité/prix ». L'entreprise Blénet compte bien garder un temps d'avance. Les objectifs affichés sont clairs : atteindre les 3 millions d'euros de chiffre d'affaires d'ici 2022. *« On sait qu'on a un potentiel aujourd'hui de doubler notre CA avec nos machines de pointe »*, conclut le chef d'entreprise. *« Nous sommes en capacité de répondre à tous types de demandes et dans tous les secteurs de l'industrie. La performance de nos machines et nos personnels qualifiés nous permettent de satisfaire nos clients positionnés sur des marchés de niche avec des pièces de plus en plus ouvragées. Nos investissements vont nous permettre également de réduire toujours plus les délais de réponses aux demandes de devis et de production. Nous sommes prêts pour une reprise forte de l'activité ! »* Et avec l'industrie du futur 4.0 qui pointe le bout de son nez, tous les feux sont au vert.

Le robot Engineering Data L250 pourra alimenter jusqu'à 6 centres d'usinage. Il alimente actuellement 3 centres d'usinage 5 axes : le NMV 3000, le NMV 5000 et le Mazak CV5-500.

> *« La société Blénet est une entreprise à échelle humaine, réactive, apportant tous les services nécessaires à tous les secteurs de l'industrie »*
>
> *Mathieu Blénet*

Swiss Krono, grand lauréat régional de la décarbonation industrielle

Le fabricant de panneaux à base de bois Swiss Krono, à Sully-sur-Loire (Loiret), s'affiche comme le grand vainqueur du volet écologique du plan de relance en Centre-Val de Loire. Il investit 80 millions d'euros dans une chaudière biomasse et des sécheurs basse température.

Le leader français de la fabrication de panneaux en OSB (Oriented Strand Board composés de lamelles de bois orientées), et de panneaux de particules, est aussi le champion régional du volet écologique du plan de relance en Centre-Val de Loire. Implantée à Sully-sur-Loire, l'usine Swiss Krono va faire l'objet d'importants travaux de transformation industrielle et énergétique qui lui valent un soutien massif des pouvoirs publics. L'acquisition d'une chaudière biomasse et de deux sécheurs basse température représente un investissement global de 80 millions d'euros qui ouvrent droit à 14,8 millions de subventions au titre du volet écologique du plan de relance géré par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) du Centre-Val de Loire. Au total, le budget régional attribué par l'agence de la transition écologique s'est élevé à 24 millions d'euros qui ont été attribués à 96 entreprises et collectivités (lire l'encadré).

La chaudière biomasse utilisera les résidus de bois et diminuera de 90% la consommation de gaz.

Vincent Adam, président de Swiss Krono France, à la tête de l'usine de Sully-sur-Loire.

Le plus important consommateur d'énergie

« Il est certain que sans cette incitation financière nous aurions étalé beaucoup plus dans le temps ces investissements afin de les amortir plus facilement » reconnaît Vincent Adam, le président de Swiss Krono France, à la tête de l'usine de Sully où travaillent 425 personnes. *« Nous sommes le plus important consommateur d'énergie de la région Centre-Val de Loire et la maîtrise de nos coûts dans ce domaine est donc fondamentale »* poursuit-il.

La transformation des arbres collectés dans un rayon de 180 km autour de l'usine en panneaux de particules et en OSB exige de multiples opérations très énergivores. Par exemple, le séchage des lamelles de bois avant assemblage se fait aujourd'hui dans un séchoir à haute température alimenté au gaz, avec déjà un peu d'énergie issue des déchets de bois. Sachant que l'usine de Sully produit chaque année 850 000 mètres cubes de panneaux sous différentes formes (particules, OSB, mélaminés), la note de gaz peut facilement faire tourner la tête… !

30 000 tonnes de CO2 en moins

« Les deux nouveaux sécheurs à basse température et la chaudière biomasse dont l'installation va commencer au début de l'an prochain vont permettre de réduire de près de 90% notre consommation de gaz » annonce Vincent Adam. Les sécheurs seront équipés d'un circuit d'eau chaude, lui-même alimenté par une chaudière biomasse, l'autre investissement majeur de l'entreprise à hauteur de 50 millions d'euros. Alimentée par les écorces et sciures de bois, la chaudière fournira également l'ensemble des flux thermiques de l'usine.

« Nous mettons ainsi en place un cercle vertueux de recyclage de nos déchets et de production d'énergie en réduisant très fortement notre empreinte carbone, se félicite Vincent Adam. C'est l'équivalent de 30 000 tonnes de CO2 en moins par an. » L'ensemble devrait être opérationnel dans les deux ans à venir.

Un troisième volet d'investissement est encore dans les cartons. Il porte sur la modernisation et l'automatisation des lignes de fabrication d'OSB dans l'objectif d'augmenter de 30% la capacité de production. Une nouvelle enveloppe de 30 millions d'euros s'ajoutera aux précédentes pour dépasser les 110 millions d'investissements en trois ans.

B.G.

96 projets écologiques subventionnés

Le volet écologique du plan de relance régional porté par l'ADEME, l'agence de la transition écologique, a bénéficié à 96 entreprises en Centre-Val de Loire pour un total de 24 millions d'euros de subventions.

La décarbonation de l'industrie représente plus de 80% de l'enveloppe, en raison des projets de Swiss Krono, ainsi que celui de reconstruction du four de Pyrex à Châteauroux (Indre) et du système de récupération de chaleur de l'imprimerie Maury à Manchecourt (Loiret).

Au palmarès des départements lauréats, le Loiret se détache très largement (18 M€), suivi par l'Indre (1,9 M€) en raison du projet Pyrex, l'Indre-et-Loire (1,3 M€), l'Eure-et-Loir (1,2 M€), le Loir-et-Cher (340 K€), et le Cher (303 K€).

Du colza dans le carburateur

Expérience réussie pour les camions de ramassage des ordures ménagères de Pithiviers après un an de circulation en utilisant un biocarburant à base de colza. Veolia va proposer la solution aux collectivités et entreprises.

On connaissait la formule *« du champ à la fourchette »*, elle peut désormais se transformer en *« du champ au carburateur »*. Elle prend tout son sens dans l'arrondissement de Pithiviers, au cœur de la Beauce et de ses étendues de colza. Depuis un an, Veolia teste l'utilisation d'un carburant à base de cet oléagineux pour une flotte de six camions de ramassage des ordures ménagères du SITOMAP (Syndicat Intercommunal pour la collecte des déchets ménagers de l'arrondissement de Pithiviers). Un test grandeur nature pour le syndicat qui emploie 25 salariés et dont les véhicules parcourent 260 000 km par an. Un enjeu économique aussi, sachant qu'une benne à ordures ménagères consomme allègrement ses 70 litres au 100 kilomètres.

Présentation officielle à Pithiviers le 15 octobre, en présence (de gauche à droite) de Marie Tournois, responsable communication de Saipol, Anthony Bross, président du Sitomap, et de Thomas Gervis, directeur des services aux collectivités de Veolia Centre-Val de Loire.

Adaptation des moteurs

Le test s'est révélé probant après une année de tournées de ramassage sur un territoire très étendu. La consommation n'a pas été supérieure à celle du gazole pour un coût équivalent. Il a fallu néanmoins adapter les moteurs avec des aménagements techniques (reprogrammation, filtres) pour un coût d'environ 1 900 euros hors taxes par camion. Ces frais ont été pris en charge par Saipol, une filiale du puissant groupe agro-industriel Avril, propriétaire notamment de la marque Lesieur.

Le test réalisé sur la flotte des bennes à ordures de Pithiviers a nécessité l'installation d'une cuve de 50 000 litres sur le site d'approvisionnement habituel.

Elaboré intégralement à partir de colza français, le biocarburant est produit et commercialisé par Saipol sous le nom d'Oleo 100. Les graines fournies par un réseau de 50 000 agriculteurs contributeurs sont transformées dans trois usines du groupe.

Indépendance énergétique

« Outre son intérêt économique, le biocarburant à base de colza présente surtout des avantages écologiques incontestables, estime Thomas Gervis, le directeur des services aux collectivités de Veolia Centre-Val de Loire. *Il s'agit d'une énergie renouvelable et locale qui permet de réduire les émissions de CO2 de 60% et de réduire de 80% les particules fines. C'est un exemple concret à la fois de la transformation écologique en circuit court et d'indépendance énergétique. »*

Fort de cette expérience réussie en terre beauceronne, Veolia et Saipol vont prendre leur bâton de pèlerin pour proposer la solution *« made in Pithiviers »* à d'autres collectivités locales et aux flottes d'entreprise.

Outre le biocarburant, le colza produit également des protéines végétales aussi utiles aux animaux qu'aux hommes et femmes. La boucle verte est bouclée.

B.G.

> *« C'est un exemple concret à la fois de la transformation écologique en circuit court et d'indépendance énergétique »*
>
> *Thomas Gervis*

50 000 agriculteurs contributeurs

Le groupe Avril, via sa filiale Saipol, se fournit en colza auprès de 50 000 agriculteurs sur tout le territoire national. Les pratiques agricoles durables préconisées par le groupe (limitation des intrants, non-labour..etc.) sont assorties d'un prix pouvant aller jusqu'à 37 euros la tonne.

Un hectare de colza permet de produire :

- 2000 kilos de tourteaux riches en protéines pour l'alimentation animale
- 1 000 litres d'huile transformée en Oleo 100
- 100 kg de glycérine pour la chimie verte
- 500 litres d'huile alimentaire riche en oméga 3

Les fermes pilotes maraîchères, lieux d'échanges et de partage d'expérience

Depuis six ans, Bio Centre collabore avec huit fermes maraîchères sélectionnées pour leur capacité à innover et tester de nouvelles techniques de production. Début octobre, le réseau bio a organisé, à Férolles, dans le Loiret, une journée pour échanger, apprendre et partager autour des références techniques et économiques qui ont été capitalisées.

Le maraîchage bio est un secteur très dynamique en région Centre-Val de Loire : chaque année de nouveaux maraîchers implantent (ou installent) leur ferme et les groupes d'échange technique ne cessent de s'agrandir. Les structures maraîchères bio présentent une grande diversité de systèmes, tant au niveau de la production (plus ou moins diversifiée) que de la technique (mécanisation plus ou moins développée) ou de la commercialisation (vente directe, en demi-gros ou en gros). Le marché est très porteur avec une demande en hausse constante des consommateurs.

Réunir les professionnels pour partager les expériences

Bio Centre anime un réseau de huit fermes maraîchères bio, appelées fermes pilotes, choisies pour leur caractère innovant, leur volonté d'expérimenter et de transmettre de nouvelles techniques ou méthodes de productions.

Chaque ferme est suivie sur des thématiques particulières. Globalement, elles représentent la diversité des systèmes maraîchers bio en région. « *Il peut y avoir un gros différentiel entre toutes ces structures,* explique Caroline Le Bris, chargée d'expérimentation en maraîchage chez Bio Centre. *Ce sont des fermes que nous connaissons bien, pour lesquelles nous avons collecté des chiffres technico-économiques. Nous les suivons depuis plusieurs années, pour analyser leur évolution. Elles vont nous permettre de capitaliser des données qui seront transmises à d'autres maraîchers.* »

60 maraîchers, 20 porteurs de projet et 50 étudiants en brevet professionnel Responsable d'exploitation agricole étaient présents à une journée de rencontre organisée par Bio Centre le 5 octobre, à Férolles, sur l'exploitation de Gérald Céleste. « *L'objectif de cette journée était de réunir ceux qui veulent s'installer et ceux qui le sont déjà et qui veulent pérenniser leur système, qui réfléchissent à faire évoluer leur main d'œuvre, leur niveau de mécanisation, leurs circuits de commercialisation... L'idée était de réunir des agriculteurs qui ont une grande expérience sur des questions diverses (temps de travail et pénibilité, de gros freins à la pérennisation des fermes, temps passé à la commercialisation, rentabilité des différents circuits, choix entre salarié et associé) et qui peuvent la partager et d'autres qui en ont un peu moins et qui peuvent bénéficier de leurs conseils. Les participants ont également pu faire un point sur les nouveautés techniques : comment améliorer ses semis ; mettre en place un nouveau paillage...* »

Une journée d'échanges, de partage et de formation qui a fait évoluer la profession et a sans doute conforté des vocations...

2 fermes dans le Loiret :
- Baule bio - Aurélien Moreau - 3 hectares de surface agricole utile
- Aux légumes Céleste - Gérald Céleste - 2,1 hectares de surface agricole utile

3 dans le Loir-et-Cher :
- Alexandre de la Crompe - 2 hectares de surface agricole utile
- Les jardins d'Anthémis - Patrick Maillet - 0,35 hectare de surface agricole utile
- Luguette bio - Marianne Hémon - 0,62 hectare de surface agricole utile

Le Fonds d'accélération industriel une nouvelle fois relancé

C'était la 8e revue de projets depuis la création du plan de relance. Ce mardi 28 septembre, à l'occasion d'une revue de projets co-présidée par le sous-préfet à la relance Simon Karleskind, 17 nouveaux projets d'entreprises ont été validés conjointement par l'État et le Conseil régional.

Ces entreprises lauréates bénéficieront du soutien de France Relance d'un montant global de 4,3M€. Mais fort de l'expérience acquise lors des précédents plans, le volume d'investissement prévisionnel total devrait en fait approcher les 36M€, soit un investissement moyen par entreprise de 2,1 M€. La raison est bien sûr l'effet de levier.
« Le fonds régionalisé est, je crois, le fonds emblématique de la coopération entre l'État et la Région, expliquait Simon Karleskind. *Piloté notamment avec l'ADEME et la banque des territoires, 120 entreprises ont ainsi été aidées, 40M€ d'aides allouées, avec un effet levier x 8, soit 320M€. On va atteindre grâce à cela les 6% de croissance ».*
Et voilà donc 4,3M€ d'aide supplémentaires, qui devraient ainsi, outre le développement et la bonification des entreprises concernées, créer près de 360 emplois.

17 projets qui s'inscrivent dans les « *Territoires d'industrie* »
Les projets des entreprises bénéficiaires abordent les grands enjeux actuels de l'industrie : modernisation des outils de production et développement de l'industrie 4.0, préservation des savoir-faire, digitalisation et transition écologique.
« La mobilisation des chefs d'entreprise a été importante, poursuit le sous-préfet. Ce n'est pas au service de la réparation d'une trésorerie mise à mal, mais pour aider et même doper notre économie, avec les enjeux de demain : modernisation, numérisation, performance ».
Tous les secteurs de l'activité industrielle sont concernés : alimentaire, mécanique, sous-traitance ou cosmétique. Certes des axes structurants, mais c'est aussi la diversité du tissu industriel qui devrait en bénéficier, dans tous les territoires d'industrie de notre région. L'écologie avec la cosmétique verte à Chartres ; la compétitivité, avec groupe Barillet (exploitation forestière) à Châteauneuf-sur-Loire, ou encore l'entreprise Marco Polo en Loir-et-Cher, licorne du Sushi industriel, qui prévoit la création de 50 emplois et un agrandissement de 1 000 m² pour du stockage et de nouvelles lignes de cuisson.
Le vinaigrier Martin Pouret, est aidé pour son installation à Boigny-sur-Bionne dans le Loiret, la tonnellerie Gauthier Frères à Méry-ès-Bois dans le Cher, qui devrait passer sa production de barriques de 1 500 à 5 000 unités.

Simon Karleskind, sous-préfet à la relance : « Ce fonds n'est pas au service de la réparation d'une trésorerie mise à mal, mais pour doper notre économie ».

Un pilotage conjoint
C'est la BPI qui suit l'instruction des dossiers, avec le concours des équipes économie de la préfecture et de la Région, la banque des territoires, l'ADEME et France Industrie.
« Il ne s'agit pas de sauver, mais de pousser, insiste Simon Karleskind. *En ce sens, les dossiers doivent être "durables" et favoriser la reterritorialisation ».* En témoigne la filière bois, dont on dit que le modèle de transformation en Asie et retour en France de produits manufacturés, n'a plus sa place. *« Ce temps est révolu, il faut aider la filière à se restructurer ».* Les industriels candidats l'ont bien compris puisque 10% des dossiers tout au plus, ont été recalés.

S.d-L.

Les territoires à égalité

Au-delà d'être la pierre angulaire de la reprise économique, l'industrie constitue un levier puissant pour lutter contre les fractures territoriales et sociales. 70% des sites industriels sont situés hors des grandes agglomérations et 71% des investissements directs étrangers dans le domaine industriel ont profité à des communes de moins de 20 000 habitants.
Pour permettre ce rebond, la ministre chargée de l'Industrie, Agnès Pannier-Runacher avait annoncé, dans le cadre de France Relance, la création de ce fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires, qui complète les aides sectorielles octroyées par l'État. Il s'inscrit dans le cadre du programme Territoires d'industrie, qu'avait initié le Premier ministre en novembre 2018.

Pour mémoire, la répartition du fonds régional de 40M€ de subvention était la suivante :
Pour le Loiret : 18% des aides
Loir-et-Cher : 20%
Indre et Loire : 13%
Indre : 16 %
Eure et Loir : 12 %
Cher : 21 %

Formation professionnelle, ce qui a changé

© Freepik

Contre toute attente l'économie française, est en plein boom. La pénurie de compétences n'est pas limitée aux métiers en tension, mais s'est généralisée à l'économie du pays tout entier.
La formation est une priorité, tant pour l'État qui traîne plus de trois millions de chômeurs et pour les entreprises qui ne trouvent pas les salariés formés à leurs demandes. Le système des formations de masse a montré ses limites et l'on parle désormais de formation « *inclusive* », du cousu main pour que les demandeurs d'emploi trouvent systématiquement un travail à l'issue de leur formation.
C'est toute une organisation qui a été remise à plat par la loi Avenir de 2018. De la collecte des cotisations à l'insertion dans l'entreprise, détail d'un schéma qui a bien changé.

Dossier réalisé par Stéphane de Laage

Qu'il s'agisse de la formation des jeunes ou des moins jeunes, elle est par nature un sujet complexe. Car tous les acteurs impliqués, Etat, Régions, Pôle Emploi, branches professionnelles, formateurs ou financeurs, souhaitent logiquement garder la mainmise sur la gestion des parcours.
La Nation est garant de la formation de ses enfants, les Régions de la bonne organisation de cette même formation sur leur territoire, et les branches professionnelles disent que personne mieux qu'elles, connaissent les besoins des entreprises. Quant aux organismes de formation, ils sont attachés à ce que leur activité soit à la fois reconnue, efficace et lucrative.
Au fil des ans, il a fallu se rendre à l'évidence. L'efficacité n'était pas toujours au rendez-vous. Il était reproché aux Régions d'être par trop omniprésentes dans la structuration, de distribuer trop facilement et sous la contrainte politique des subventions qui se sont avérées inefficaces. Les chefs d'entreprise, eux, n'ont que peu de reconnaissance des efforts, parfois vains il est vrai, de Pôle Emploi pour trouver le candidat idoine. Quant aux OPCA (organismes paritaires collecteurs agréés) auxquels cotisaient les entreprises, leur nombre était devenu pléthorique, 23 au total, comme les organismes de formation d'ailleurs, ce qui a eu pour conséquence de diluer les finances, semer la confusion et perdre en efficacité.

Jean-Patrick Gille, vice-président de la région Centre-Val de Loire, en charge de la formation.

Alors en 2018, le législateur a rebattu les cartes. Les OPCA ont dû se regrouper pour ne plus avoir que 11 OPCO (opérateurs de compétence) ; les organismes de formation doivent désormais répondre à des standards plus exigeants ; les financements sont mieux fléchés. Quant aux compétences, elles ont été attribuées différemment : pour faire simple, les régions ont perdu celle de l'apprentissage (les plus jeunes, en CFA et lycées pro.), mais elles ont conservé l'organisation de la formation continue et de la formation professionnelle des demandeurs d'emploi sur leurs territoires.

Jean-Patrick Gille est vice-président de la région Centre-Val de Loire, en charge de la formation : « *Il faut, dit-il, penser la formation en terme de parcours professionnel. De la formation initiale à la formation continue, qui permet d'évoluer ou de changer d'orientation au cours de la vie* ». La Région, dans sa compétence nouvelle sur l'orientation, est en quelques sortes l'autorité organisatrice qui doit veiller à ce que les parcours soient les plus efficaces possibles, tant pour les personnes que pour les branches, les finances publiques et celles des entreprises. « *Logiquement,* poursuit J.-Patrick Gille*, c'est dans les territoires qu'on voit le mieux le besoin des entreprises* ». De fait, le Centre-Val de Loire est plus industriel que PACA par exemple, et ne nécessite pas les mêmes formations. « *Charge donc à la Région de veiller à ce qu'il y ait de bons organismes de formation là où ils sont utiles* ». Ceci est d'autant plus vrai maintenant, qu'il est de la responsabilité des régions de former les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi. Pour cela, la collectivité territoriale a développé le dispositif DEFI (Développement de l'emploi par les formations inclusives), et a récemment signé pour cela un PACTE d'investissement dans les compétences (2019-2022), avec l'État.

600M€ pour la formation en entreprise

Les entreprises ont l'obligation de former régulièrement leurs salariés. Pour financer ces formations, à compter de 2022 elles cotisent via l'URSSAF, à l'organisme d'État France Compétences qui gère le pot commun.

Au bout de la chaîne, ce sont les OPCO, organismes collecteurs de référence, qui perçoivent ces finances pour gérer au plus près la formation. Les TPE de moins de 10 salariés s'en acquittent au taux de 0,55% de leur masse salariale, les plus de 10 à hauteur de 1%. S'ajoute également 0,68% de la masse salariale versés au titre de la taxe d'apprentissage. Ce n'est là qu'un ordre d'idée bien sûr, puisqu'il existe de nombreux aménagements, notamment pour assouplir les franchissements de seuil, le basculement de CDD en CDI et les autres subtilités.

En fait de subtilité, il en est certaines qui ne passent pas bien auprès des dirigeants d'entreprises, à commencer par l'organisation même de la formation en entreprise.

Éric Chevée, vice-président de la CPME, en charge des affaires sociales.

Éric Chevée est vice-président de la CPME, en charge des affaires sociales. Son constat est simple : « *on voit qu'il y a près d'un million d'emplois disponibles et trois millions et demi de chômeurs, il y a donc une équation que l'on ne résout pas avec le système actuel* ». Avec François Asselin, ils ont donc rencontré Élisabeth Borne, ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion. Lui disant en substance que le système de formation ne fonctionnait pas, même avec 3MD€ d'investissement. « *On ne conteste pas l'objectif d'investir dans les compétences, précise Éric Chevée. Mais on fait trop de quantitatif et pas assez de qualitatif. Il est urgent de réorienter l'argent vers la formation professionnelle au sein même des entreprises* ». En substance, la CPME pointe une erreur d'approche. « *Les demandeurs d'emploi, souvent éloignés du monde de l'entreprise, doivent être formés en entreprises et employables à l'issue* ». Et pour cause, les 3MD€ pointés du doigt viennent pour la moitié des entreprises, pris dans le fonds de formation professionnelle. Logique donc qu'ils servent à ces mêmes entreprises.

La CPME a donc demandé et obtenu du Premier ministre, de réorienter 600M€ sur des formations en entreprise. Une formation si possible individuelle, soit une préparation opérationnelle à l'emploi (POE), soit une formation assurée directement sur le poste de travail, par l'entreprise elle-même. C'est ce que l'on appelle l'AFEST, action de formation en situation de travail. Ce qui n'empêche pas le cas échéant d'être complétée d'une autre formation, à l'extérieur cette fois, par des organismes de formation. Exemple : un hôtel qui a besoin d'un agent d'accueil peut le former sur site, et compléter ces compétences de base par la maîtrise de l'anglais en extérieur.

Les 600M€ pourront donc servir à payer les formateurs des organismes dédiés et des tuteurs en entreprise.

Découvrez toutes les perspectives que l'industrie peut vous offrir.

Le Pôle formation UIMM / CFA de l'Industrie Centre-Val de Loire est le 1er centre de formation aux métiers des industries en Centre-Val de Loire.
Fabriquons ensemble votre avenir !

Plus d'informations sur **CFAI-CENTRE.FR** | Tél. **02 38 22 00 88**

Du cousu main

Le 13 octobre dernier, se tenait à Meung-sur-Loire, le forum de la logistique Log'avenir. Les jeunes et les demandeurs d'emploi s'y sont pressés, dans un territoire où les entreprises de ce secteur sont nombreuses. La Haute-Commissaire aux compétences, Carine Seiler s'était aussi rendue à ce rendez-vous, retrouvant François Bonneau, président de la Région Centre-Val de Loire. Une occasion idéale de faire le point sur les contrats PACTE et le DEFI engagés pour la période 2019-2022. Le Plan d'investissement dans les Compétences prévoit une mobilisation de l'État de 15MD€ sur la période du quinquennat. Il s'agit de former un million de jeunes et un million de demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés. *« Le pari sera réussi en 2022, annonce déjà Carine Seiler. Ce, grâce aux expérimentations que l'on conduit, comme l'opération DEFI en région Centre-Val de Loire, qui assure une promesse d'embauche à la clef, et l'assurance de remettre le pied à l'étrier à ceux qui en sont éloignés du travail ».*
Eric Chevée acquiesce : *« On encourage bien entendu le dispositif DEFI, mieux encore que la préparation opérationnelle à l'emploi. Dès lors qu'un poste est disponible, un contrat se signe entre l'entreprise qui accueille, la région qui finance, et Pôle Emploi, qui sélectionne le demandeur. C'est du sur-mesure, presque du cousu main ».* Pour les demandeurs d'emploi, c'est 560M€ supplémentaires pour la formation. *« La digitalisation des formations est aussi une voie explorée, ajoute Carine Seiler, pour l'apprentissage des actes professionnels. L'état va investir dans des plateaux techniques immersifs, et des tiers lieux pour de nouvelles pratiques pédagogiques ».*

La Haute-Commissaire aux compétences, Carine Seiler et François Bonneau, président de la Région Centre-Val de Loire.

Éric Chevée apporte un bémol à cette idée : *« Le DEFI exige d'avoir un contrat de travail signé en face, or les PME sont frileuses à ce sujet. Je suggère que cette contrainte disparaisse, notamment pour les TPE/PME de moins de 50 salariés ».*
Si les grandes entreprises y trouvent tout de même leur compte, notamment pour des formations lourdes de 400 heures ou pour des petits groupes de demandeurs d'emploi, le système est plus compliqué pour les PME qui n'ont pas de services dédiés aux ressources humaines. Il est donc essentiel que les acteurs soient en ordre de marche. Et Éric Chevée de poursuivre : *« Si la réforme a retiré l'organisation de l'apprentissage et la formation professionnelle aux régions pour la confier aux branches professionnelles, la formation professionnelle et l'emploi se jouent tout de même dans les bassins d'emploi. On a donc toujours besoin des régions pour être les relais sur place. Il faut qu'elles soient performantes » !*
Avec les 15MD€ sur cinq ans, les 600M€ supplémentaires pour la formation professionnelle et les 570M€ pour l'apprentissage, la question n'est donc plus vraiment celle du financement. Les dirigeants savent qu'il faut en passer par la formation ; la question est désormais celle de l'ingénierie.

> *« Il s'agit de former un million de jeunes et un million de demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés »*

La formation et l'entreprise, plus proches

Au cœur de la réforme, sont les organismes de formation, les OF, dont certains sont des OFA, anciennement CFA pour l'alternance. Il y avait 40 CFA en Région avant la réforme, on compte 82 OFA aujourd'hui. Si beaucoup fonctionnent encore sur le modèle associatif, autrefois subventionné, nombre d'entre eux sont devenus des entreprises, adaptés à la vente de services, dans un cadre concurrentiel.

AFTEC-Formation fait partie de ces organismes de grande taille, qui dispensent depuis de nombreuses années des formations pour le tertiaire, souvent en alternance, jusqu'au BTS voire au Master. Philippe Meyjonade en est le directeur de la formation. Il a observé ce changement radical. *« La loi a ouvert de nouvelles possibilités : alternance, VAE, bilan de compétence et professionnalisation au sens large. La régulation par la Région, des opérateurs et de leur offre, n'existe plus. La carte des formations n'est plus. Désormais chaque organisme fait ce qu'il veut et l'écosystème dans lequel règne la concurrence, nous incite à diversifier notre offre de formation, y compris en alternance, identifier les besoins du territoire et s'y adapter ».* AFTEC-Formation encadre ainsi 1 500 étudiants, en formation initiale par alternance sur les deux sites d'Orléans et Tours. S'ajoutent à cela, pour la formation professionnelle, et en réponse aux appels d'offres de la Région dans le cadre du PRDF (plan régional de formation), 250 stagiaires chaque année, souvent dans le secteur tertiaire. Ces derniers sont souvent en reconversion ou demandeurs d'emploi. Ils sont en alternance durant six mois et ont un statut de stagiaire de la formation professionnelle.

Philippe Meyjonade.

Avec la réforme, l'AFTEC a donc dû adapter son offre et a créé pour cela une instance interne appelée *« gouvernance de l'offre »*. L'AFTEC s'est aussi rapproché de certains OPCO pour construire les futurs champs d'intervention, en particulier pour la branche *« commerce »* qu'elle maîtrise de longue date. *« Les stagiaires bénéficient évidemment de cette proximité qui se noue avec les OPCO, car on répond avec précision aux besoins du moment ».* Confère le titre professionnel en cours de création à Tours à la demande des entreprises rattachées à l'Opcommerce.

Si les OPCO apportent leur concours pour trouver des entreprises qui accueillent les étudiants, les OFA en retour, bâtissent les formations certifiantes qui couvrent les besoins en main d'œuvre.

Les onze OPCO, ont le voit, sont le relai rapproché entre les organismes de formation et les employeurs. Toutefois, tout le monde ne travaille pas ensemble. L'AFTEC, spécialisé dans le tertiaire n'a que peu de relations avec l'OPCO de l'industrie par exemple. L'UIMM (union des industries et métiers de la métallurgie) a logiquement son propre CFA (ou OFA) industriel.

> *« AFTEC-Formation encadre 1 500 étudiants, en formation initiale par alternance sur les deux sites d'Orléans et Tours »*

Nous accompagnons vos apprentis vers leur réussite

du BAC au BAC+5
- **Comptabilité -Gestion**
- **Ressources Humaines**
- **Immobilier**

et toujours jusqu'au 30/06/2022 8000 € d'aide par contrat d'apprentissage pour les + de 18 ans

MASTERE/BACHELOR/DSCG/DCG/BTS/BAC

Centre de formation St Paul Bourdon Blanc
Zone d'activité de **SEMOY**
centredeformation@stpaulbb.org 02.38.14.31.95

CFA de branche, le niveau monte

Guillaume Le Nohac est responsable conseil emploi formation au pôle formation de l'UIMM en Région Centre. *« Le pôle formation compte trois entités,* explique Guillaume. *Le CFAI, qui accueille près de 900 apprentis, l'AFPI pour la formation des adultes et des salariés, et Trajectoire industrie pour la formation des demandeurs d'emploi. Cet ensemble très complet et parfaitement adapté, répond aux besoins de la branche professionnelle ».* Le CFA de l'industrie forme des CAP, BTS et même des Bachelor de technologie en partenariat avec l'université, mais aussi des diplômes d'ingénieur par apprentissage, avec l'école Polytech. La liste est longue et les formes très différentes, tout autant que les publics, pré ou post BAC.
Comme tout CFA, celui de l'industrie est financé par France Compétence, sur le principe du *« coût contrat »* pour chaque apprenti. Des apprentis qui doivent trouver les entreprises qui les accueilleront. Pour cela, Guillaume Le Nohac dispose d'une équipe de sept personnes qui font le lien entre les candidats et les entreprises, et cherchent de nouveaux candidats. Car la question de l'attractivité des métiers de l'industrie demeure. *« À l'heure qu'il est, une quarantaine d'offres ne sont pas pourvues, malgré le travail des développeurs ».* Les UIMM savent que les entreprises vont encore recruter ces prochaines années. La courbe des âges l'annonce, il y a pus de départs à la retraite que de jeunes entrants. Ceci explique que l'ingénierie des formations soit si exigeante, y compris pour des branches professionnelles très bien circonscrites et organisées comme l'industrie. *« On va jusque dans les collèges pour présenter les métiers de tourneur fraiseur, de chaudronnier et aujourd'hui de maintenance industrielle ».* La modernisation des usines et des ateliers est impressionnante. Les machines sont toutes à commandes numériques, et d'une incroyable modernité. La technicité de l'industrie devrait attirer les plus jeunes, mais ce n'est pas toujours le cas. Le niveau de formation a beaucoup augmenté. Il ne reste qu'un CAP dans l'industrie (chaudronnerie et soudure), alors que sur l'ensemble des métiers, le BAC est requis et souvent BAC+2. *« C'est à ce prix que la France défendra ses compétences »,* insiste Guillaume Le Nohac.

Guillaume Le Nohac, responsable conseil emploi formation au pôle formation de l'UIMM en Région Centre.

Forts de ces diplômes de plus en plus élevés, les jeunes se savent en position de force et n'hésitent pas à les faire valoir dans une entreprise, y compris concurrente de celle qui les ont formés. *« Les jeunes ont envie de découvrir d'autres choses, poursuit Guillaume. En fin de BTS, ils ont passé cinq ans dans leur entreprise. Certains vont à l'étranger faire valoir leurs qualités. La génération actuelle ne cherche plus systématiquement la stabilité professionnelle avec un CDI d'entrée. En revanche, lorsqu'ils reviennent, c'est sur les terres familiales » !*

Quand les entreprises prennent les choses en main

Sans avoir attendu la réforme, certaines grandes entreprises ont fait de la formation leur affaire. Soit parce qu'elles ne trouvent pas les personnels prêts à l'emploi, soit parce qu'elles préfèrent avoir leur école dans un secteur très précis qui ne correspond à aucun titre professionnel. C'est le cas de Véolia par exemple, qui depuis longtemps dispose de son campus, sur lequel sont dispensées des formations professionnelles continues et initiales. Dans la gestion de l'eau potable et le traitement des eaux usées, le recyclage, la valorisation des déchets et l'optimisation énergétique. Le Campus Veolia propose pas moins de 18 diplômes et titres accessibles par la voie de l'alternance du CAP au Master et plus de 400 modules de formations professionnelles continues.
Quant au groupe de luxe LVMH, il a créé en 2014 son Institut des Métiers d'Excellence *« Le but, explique-t-on, est de transmettre les savoir-faire d'excellence pour 23 métiers de la création, de l'artisanat, et de l'expérience client, auprès des jeunes générations et des personnes en reconversion ».* Les alternants bénéficient d'un cursus qui allie enseignements techniques et théoriques, avec des écoles et universités reconnues, et une expérience au sein des Maisons du groupe LVMH par le biais de contrats d'apprentissage ou de professionnalisation rémunérés. Le taux de réussite aux diplômes des écoles a été de 97% en 2020. En cumulé depuis 2014, 78% des apprentis rejoignent les filières métiers ou bien poursuivent leurs études à la fin de leur cursus à l'Institut, et la grande majorité d'entre eux au sein d'une Maison du Groupe ou chez des partenaires externes.

Autre formule, cette fois en Région Centre-Val de Loire. Le groupe Engie a récemment sollicité l'AFTEC pour être son Unité de formation alternée, une UFA. Le groupe industriel, qui ne dispose ni de bâtiments adaptés, ni de formateurs, s'appuie sur un organisme compétent. L'AFTEC crée la section et aide ENGIE à trouver les jeunes intéressés par cette spécialité *« maintenance des systèmes ».* Les services RH sont aussi mis à contribution pour trouver les jeunes.
« Cette formule est véritablement le fruit de la réforme », conclue Philippe Meyjonade.

NOUVELLE VIE PROFESSIONNELLE

***Salon** - Ateliers - Conférences*

9 Nov. 2021
À Orléans
10h - 18h

Au CRIJ Centre-Val de Loire
3, rue de la Cholerie, 45000 Orléans

Salariés,
Travailleurs indépendants,
Demandeurs d'emploi,
en transition professionnelle

PRENEZ UN NOUVEAU DÉPART !

Des conférences :

10h30 : Envie d'un nouveau départ ! « Ma boîte à outils »
12h00 : Envie d'indépendance et d'autonomie ! « Je crée mon entreprise »
13h00 : Cocktail Show : « Je découvre les métiers de l'hôtellerie/restauration »
14h00 : Les métiers du numérique et de l'informatique
15h30 : Parole aux entreprises qui recrutent

Des ateliers avec nos partenaires :

le cnam Région Centre-Val de Loire · Afpa · CCI LOIRET · pôle emploi · Centre-Val de Loire · Mobilités · TRANSITIONS PRO · apec · evolution Centre-Val de Loire · MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE · CAP EMPLOI 45 · SPRO · CRIJ

Plus d'info
et programmation :

Un événement aef info · www.nouvelleviepro.fr

► Pass sanitaire vérifié

Kutter School Academy

Réforme ou pas, Emmanuel Renaud a choisi, lui aussi de créer son académie, mais dans un domaine plus inattendu : la taille de la barbe. *« Pour être barbier aujourd'hui, il faut passer par le CFA de référence, apprendre la coiffure et poser des bigoudis »*. Emmanuel est un brin sarcastique, mais on comprend son désarroi. Fondateur de quatre barbershops en Région Centre-Val de Loire, il ne trouvait pas les professionnels en capacité de maîtriser la taille avec l'exigence qui est la sienne. *« La fonction de barbier n'est pas encore enseignée comme un métier à part entière »*. Ainsi est née la Kutter School Academy à Blois. Le nom est un brin pompeux, mais dit bien toute l'exigence du cursus. Raser, tailler, soigner, rien ne s'improvise, et surtout pas l'hygiène. Alors Emmanuel a structuré son offre. Deux sessions par mois, et pas plus de quatre ou cinq stagiaires à chaque fois. Les candidats sont des hommes qui ont une certaine habitude et souhaitent se lancer dans la profession, mais aussi et surtout des salons de coiffure qui veulent se diversifier et ajouter une corde à leur arc. Force est de constater que la barbe a le vent en poupe, 90% des hommes de 25 à 35 ans sont barbus !

kutter school academy, formation Barbier.

Mettre les feux au vert dans ma vie

Le cabinet Abaca formation a été fondé dans les années 90. Racheté en 2012 par Serge Maillard, il compte aujourd'hui quinze personnes en région Centre-Val de Loire, psychologues et consultants RH qui souvent ont eu de belles expériences en entreprise. Abaca s'est fait une spécialité du bilan de compétence et des techniques d'évaluation. Bien que n'étant pas une formation à part entière, et ne délivrant pas de titre professionnel, le bilan de compétence est malgré tout pris en considération dans l'environnement de l'entreprise. S'il est octroyé par l'entreprise, il peut être fait sur le temps de travail qui reste payé. Son coût, environ 1 800 €, est pris en charge dans le cadre du CPF, le Compte personnel de formation, qui pourtant valide prioritairement des formations certifiantes. *« On n'apporte pas de compétences à proprement parler, reconnaît Serge Maillard, mais une évaluation des capacités à s'orienter »*.

Serge Maillard vient du monde de la restructuration des entreprises, accompagnant les plans sociaux et dispositifs collectifs. Alors la mise au point personnelle est un aspect humain qu'il connaît bien, et sa formation en psychologie n'y est pas étrangère non plus.

« Le bilan de compétence, dit-il, *c'est deux à trois mois d'introspection pour obtenir un projet qui tient la route »*. Sous entendu, méfiez-vous des offres de bilan en trente minutes chrono et plus encore, des analyses entièrement digitales hors période COVID. Ajoutons que le bilan de compétence n'est pas un simple conseil en orientation, avec une formation à la clef, mais plutôt un travail de positionnement, et une proposition de parcours à la clef.

« Jamais la vie professionnelle n'a autant voulu se fondre dans la vie personnelle, note Serge Maillard. *L'idéal est de lui ressembler ou d'être en parfaite adéquation »*. La question est souvent d'apprendre à se gérer soi-même, par étapes, et de prendre les décisions au bon moment. *« Alors on définit des hypothèses, puis la faisabilité, en fonction de la situation sociale de chacun »*.

Serge Maillard, du cabinet Abaca formation.

Qualiopi

Mireille Rubio fondatrice de Prestige Interlinguage, centre de formations linguistiques à St-Jean-de Braye.

Qualiopi est le référentiel qui certifie les OF et OFA et leur donnent la possibilité d'être financés par les OPCO. L'obligation vaudra dès la fin de l'année 2021. Il oblige à pas moins de 37 points de contrôle. Autant dire que tous les organismes ne feront pas la démarche. Où l'on parle de l'accessibilité des locaux, du process d'organisation de l'entreprise, de politique RH, de formation des formateurs, de communication, mais aussi de l'obligation annuelle de mesurer la satisfaction client (entreprises et apprenants). Il ne fait plus aucun doute que l'organisme devient une entreprise qui se benchmark et répond à de solides obligations.

Qu'importe la taille et donc la surface financière de l'organisme de formation, la règle vaut pour tout le monde. Mireille Rubio a fondé Prestige Interlinguage, centre de formations linguistiques à St-Jean-de Braye. « *C'est un gage de qualité,* reconnaît-elle, *lourd mais qui nous tire vers le haut* ». Après la certification, une surveillance est assurée régulièrement. La trentaine de formateurs, souvent titulaires de master, et à minima natifs du pays dont ils enseignent la langue, n'y échappent pas.

www.lepicentre.online
L'ÉPICENTRE
Le média de l'actualité économique et sociétale du Val de Loire

Retrouvez nos 3 éditions : 37 / 41 / 45
Distribué à 30 000 exemplaires,
en points de dépôts et en routage

32 pages — Gratuit — Mensuel

Pour recevoir L'Épicentre directement dans votre entreprise,
contactez-nous **contact@lepicentre.online**

PEUGEOT
PROFESSIONNEL

PEUGEOT BERNIER ORLÉANS

Votre activité professionnelle requiert l'utilisation d'un véhicule utilitaire transformé ?

BÉNÉFICIEZ D'OFFRES EXCLUSIVES

Rendez-vous dans vos concessions PEUGEOT
Orléans Nord et Orléans Sud

Bernier ORLEANS

BERNIER ORLÉANS
Concessionnaire PEUGEOT

30, rue André Dessaux - 45400 Fleury-les-Aubrais
02 38 65 00 80

540, rue de la Bergeresse - 45160 Olivet
02 38 25 11 70

Mangeons Loiret : le guide qui met en appétit

Le premier « Guide des producteurs locaux en vente directe » vient d'être édité par le Conseil départemental dans le cadre du programme « Mangeons Loiret ». 261 producteurs y sont présentés.

« Faites vos courses au rayon Loiret », recommande la campagne de communication du Conseil départemental. Depuis le 1er octobre, la recommandation s'accompagne d'un outil pratique sous la forme d'un *« Guide des producteurs locaux en vente directe »* et d'une application numérique. Les 50% d'habitants du Loiret, non familiarisés avec les circuits courts, qui ne savent pas où trouver un producteur en vente directe n'auront désormais plus aucune excuse. Cette méconnaissance avait été révélée en 2019 à la faveur d'une enquête auprès de 3 000 personnes dans le cadre du lancement du Projet Alimentaire de Territoire (PAT) *« Mangeons Loiret »* à l'initiative du Conseil départemental et de la Chambre d'agriculture du Loiret.
Il ressortait de cette consultation que bien manger pour les Loirétains, cela veut dire préférer des produits de saison (77% des répondants) cultivés localement (57%), dont on connait donc l'origine (65%) et la qualité (63%).

Le guide a été présenté le 1er octobre par (de gauche à droite) Jean-Marie Fortin, président de la chambre d'agriculture, Marc Gaudet, président du Conseil départemental du Loiret, Christian Braux et Jean-Luc Riglet, conseillers départementaux, sur l'exploitation du maraîcher Sébastien Leconte, à Saint-Cyr-en-Val.

Citrouilles et courges

La vente directe sur l'exploitation répond à toutes ces exigences avec, en prime, la possibilité d'échanger avec le producteur sur ses modes de culture et de prendre un bon bol d'air. C'est d'ailleurs au milieu des champs de l'exploitation maraîchère de Sébastien Leconte, à Saint-Cyr-en-Val, que le *« Guide des producteurs locaux en vente directe »* a été officiellement présenté le 1er octobre dernier. Entre citrouilles et courges spaghettis, le président du Conseil départemental du Loiret, Marc Gaudet, et celui de la chambre d'agriculture départementale, Jean-Marie Fortin, ont brandi l'ouvrage de 180 pages, en compagnie des conseillers départementaux Christian Braux et Jean-Luc Riglet.
Edité à 10 000 exemplaires dans un premier temps, le guide recense dans le détail près de 300 producteurs, 261 très exactement, qui pratiquent la vente directe.

Une application gratuite

Chacun a droit à sa demi-page pour présenter en quelques lignes et une photo les produits de son exploitation. Ils sont regroupés en sept territoires géographiques distincts : Loire-Beauce, Portes de Sologne, Giennois, Gâtinais-Montargois…etc. Le guide présente également la liste des marchés du Loiret ainsi que la définition des labels et marques alimentaires. Il est mis à disposition gratuitement chez tous les producteurs recensés ainsi que dans les offices de tourisme et les mairies qui le souhaitent.
Bien entendu, le guide papier dispose de sa version numérique sous la forme d'une application gratuite téléchargeable directement à partir de l'adresse www.mangeonslocal.loiret.fr. En utilisant la carte interactive il est possible de repérer le producteur de son choix, ou de rechercher un type de produit et de lancer ensuite un itinéraire vers le point de vente. La dégustation des bons produits du terroir loirétain restera, elle, non pas virtuelle mais bien réelle. Et c'est heureux !

B.G.

Un projet alimentaire territorial multifacettes

Le Projet Alimentaire Territorial *« Mangeons Loiret »* comporte un programme d'actions sur trois ans (2020-2022) articulé autour de quatre engagements principaux : produire une agriculture de qualité et agro-écologique ; approvisionner durablement tous les circuits de distribution ; rendre visibles et accessibles à tous, des produits locaux et de qualité ; informer, rayonner et rassembler autour de l'alimentation de proximité.
Des réalisations concrètes ont déjà vu le jour, comme le *« drive des producteurs »* avec deux points de retrait à Orléans et à Amilly, le marché des producteurs sur le parvis de l'hôtel du département, ou la plateforme d'approvisionnement Approlocal pour les professionnels de l'alimentation.
Le programme *« Mangeons Loiret »* fixe un objectif de 80% d'agriculteurs engagés dans un label de qualité d'ici 2025.
Sur son budget d'un million d'euros consacrés chaque année à l'agriculture, le département du Loiret octroie une subvention de 237 120 € à la chambre d'agriculture pour la mise en œuvre du programme, ainsi que 50 000 € dédiés à la prévention des situations de fragilité sociale dans le monde agricole (Loiret Ecoute Active).

> *« Les 50% d'habitants du Loiret, non familiarisés avec les circuits courts, qui ne savent pas où trouver un producteur en vente directe n'auront désormais plus aucune excuse »*

D'Orléans à Périgueux : le succès des cabarets *Voulez-Vous*

Originaire d'Orléans, Laurent Descaves, directeur général de Voulez-Vous, a inauguré un troisième établissement à Périgueux. Le premier, qui se trouve à Ingré (45), a tenté d'attirer un nouveau public avec un spectacle ultra-moderne. Le pari est réussi. La marque connaît un franc succès depuis douze ans.

L'idée du cabaret Voulez-Vous naît il y a une quinzaine d'année avec un nouveau concept qui réinvente complètement l'image traditionnelle du cabaret. Le spectacle proposé laisse désormais une place importante à la vidéo et aux nouvelles technologies. Laurent Descaves et la bande d'amis qui l'accompagne dans ce projet travaillaient déjà dans le secteur de l'événementiel et du cabaret avant la naissance de la marque. Leur volonté d'entreprenariat s'oriente donc logiquement vers la création d'un cabaret. Lors du choix du lieu d'implantation de Voulez-Vous, la ville d'Ingré s'est imposée. La salle qui abrite actuellement le cabaret d'Ingré était la seule salle où les impératifs techniques étaient tous remplis.
L'histoire de la marque continue il y a six ans avec la création d'un nouveau cabaret à Anse, au nord de Lyon. Plus récent encore : l'inauguration d'un troisième établissement à Périgueux, petite ville de 30 000 habitants, le 10 octobre dernier. Ce troisième projet a nécessité un an et demi de travail. Les recherches du lieu exact où construire ont duré un an. La particularité à Périgueux est qu'il s'agit pour la première fois de la construction d'un bâtiment neuf. À Périgueux, tout s'est fait rapidement. Le bail a été signé au mois de mars 2021, les travaux ont été commandés au mois d'avril et la salle de 1000m² était entièrement construite à la fin du mois d'août.

Voulez-vous...un séminaire ?
La crise sanitaire a eu un impact considérable sur l'activité des cabarets. En 2019, Voulez-vous connaît une croissance de son chiffre d'affaires de 19% et l'entreprise est en train de se stabiliser financièrement. Après l'annonce du premier confinement en mars 2020, ce sont 70 représentations qui ont été annulées. Aux mois de septembre-octobre 2020, le gouvernement encourage les salles de spectacle à rouvrir leurs portes. Voulez-vous décide donc de reprendre les répétitions quelques semaines plus tôt. Seulement quatre représentations à demi-jauge auront finalement lieu avant une nouvelle fermeture des salles de spectacle à la fin du mois d'octobre 2020.
Les salles détenues par Voulez-Vous ne sont pas destinées uniquement au spectacle. Les entreprises sont aussi une partie du public visé par la marque. Cette dernière met ses salles à la disposition des entreprises et peut ainsi les transformer en salles de séminaire. Voulez-Vous peut également mettre à disposition une équipe complète afin d'accompagner l'entreprise au cours de l'événement qu'elle organise.

Laurent Descaves.

© C. Mouton

Trois cabarets, un seul modèle
Les spectacles, les repas et les prix sont identiques dans les trois cabarets. Ces derniers sont tous équipés d'un éclairage performant, de projecteurs laser Haute Définition et de micros au son de qualité. L'avantage principal de ce modèle est la mutualisation du service communication-marketing et du service client. Par exemple, actuellement, six salariés sont chargés de la gestion du service client des trois cabarets existants. Ce modèle unique permet une duplication rapide et simple du cabaret Voulez-Vous. « L'ambition de l'entreprise est l'ouverture de neuf cabarets supplémentaires afin d'avoir au total douze cabarets sur l'ensemble du territoire national » affirme Laurent Descaves. Le souhait de la marque : que les cabarets Voulez-vous restent éloignés les uns des autres afin qu'un établissement n'entre pas en concurrence avec un autre.

M.Y.

Voulez-vous
https://www.voulez-vous.fr/

DIAMANT
Propreté et Services Associés

Paris Ile de France, Yonne, Centre-Val de Loire

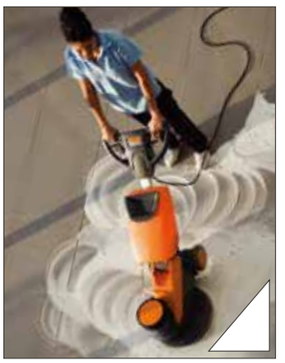

Notre métier

- Entretien des locaux sous toutes ses formes

. Locaux commerciaux
. Secteur industriel et tertiaire
. Entretien parties communes
. Entretien parties privatives (résidences étudiants)
. Syndic de copropriétés
. Collectivités

Nos spécificités :

• Intervention après sinistres

• Travaux préparatoires et assèchement après dégât des eaux
• Décontamination après sinistre incendie

• Certification BIOCID

• Intervention 3D : dératisation, désinfection, désinsectisation.
• DSVA (désinfection par voie aérienne)

• Recherche de fuite

• Détection par gaz traceur, caméra thermique et procédé acoustique

• Centres d'intervention :

• Centre-Val de Loire
• Paris Ile de France
• Yonne

Tél. : 02 38 51 18 19
Mail : diamant45@orange.fr
ZAC de la Nivelle - 150, rue des Moulins - 45750 Saint-Pryvé-Saint-Mesmin

QUALIPROPRE
Propreté & Services Associés